



ACTES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ SALÉSIENNE

SOMMAIRE

I. Lettre du Recteur majeur

Le vrai but de la lettre sur la pauvreté — La réponse à l'appel à la solidarité — Un épisode exemplaire de fraternelle solidarité — Un motif de peine — Les valeurs de la solidarité — La fraternité religieuse — Une contradiction dans la pratique de la solidarité — Nombreuses sont les possibilités de mise en pratique de la solidarité — Une déconcertante diversité — Conséquences pratiques — La solidarité, comment est-elle mise en pratique chez nous? — Le « Bulletin salésien » comme véhicule de la solidarité — Perspectives encourageantes — La préparation du chapitre général spécial — Deux découvertes des chapitres provinciaux — Dialogue et étude: exigences du moment — Un problème en suspens: l'apostolat des écoles — École et pastorale — Les jeunes demandent une école formatrice — Un autre problème: le « patronage » — La pastorale des vocations, où en sommes-nous? — Pourquoi le 19^e chapitre général n'est pas encore une réalité — Discuter, oui; mais surtout passer à la pratique.

II. Chapitre général spécial

Seconde réunion de la commission technique préparatoire — Le travail des commissions précapitulaires centrales.

III. Dispositions et normes

Application de l'Instruction « Renovatiois Causam ».

IV. Communications

Nouvelle forme de la profession temporaire annuelle — Création d'une « Visitation » pour l'Irlande, l'Afrique du Sud et le Swaziland — Nomination de provinciaux — Nouveau diocèse en Thaïlande — Cours de rénovation spirituelle et pastorale — Solidarité fraternelle — Etrene pour 1970.

V. Activité du Conseil supérieur et initiatives d'intérêt général

VI. Documents

Nouvelle forme de profession temporaire annuelle.

VII. Magistère pontifical

Rendre facile l'adhésion au christianisme sans pour autant oublier la croix — Efforts de purification, d'approfondissement et de mise en pratique pour un christianisme renouvelé et vivant — La vérité révélée, gardée par l'autorité, est la racine intime et profonde de la liberté — La nécessité du retour à la prière personnelle — La nécessité de nourrir un esprit et une pratique d'oraison personnelle.

VIII. Confrères défunts (1969, 3^e liste)

I. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

Turin, septembre 1969

Confrères et Fils très chers,

En venant m'entretenir avec vous je désire aborder quelques sujets qui me paraissent être d'actualité, en même temps qu'utiles et intéressants pour notre famille.

La lettre sur « la pauvreté aujourd'hui », qui avait été accompagnée d'une invitation à un examen de conscience et d'un appel à la solidarité fraternelle, a reçu un accueil chaleureux, je dirais même enthousiaste, à travers toute la Congrégation. Témoin les lettres de fervente adhésion qui me sont parvenues de toutes parts, les informations aussi qui m'ont été données par les Supérieurs régionaux, et surtout les réalisations concrètes qui sont actuellement en cours dans de nombreuses provinces. Certaines m'ont fait parvenir des comptes rendus détaillés, accompagnés d'offrandes importantes destinées aux oeuvres particulièrement pauvres que j'avais recommandées à votre aide fraternelle.

Dans une autre partie des *Actes du Conseil Supérieur* vous trouverez la liste des sommes reçues ainsi que leur destination.

Le vrai but de la lettre sur la pauvreté

Mais ce n'était pas là le but premier et essentiel de la lettre sur la pauvreté. Les préoccupations et les exigences sont beaucoup plus vastes et plus profondes.

Je puis aussi vous dire que beaucoup de provinces et de nombreuses communautés ont montré qu'elles avaient bien compris. J'ai sur mon bureau des rapports détaillés sur le « *scrutinium paupertatis* », notre

examen de conscience sur la pauvreté. Ces rapports proviennent de telle ou de telle maison dûment sensibilisée, ou de certains conseils provinciaux. Ils manifestent les prises de conscience sincères et courageuses qui ont été faites et aussi des décisions qui ont été prises concernant les secteurs les plus divers de notre pauvreté et de notre vie religieuse.

Rien qu'à titre d'exemple, je voudrais citer la province Saint-Stanislas de la Pologne. Nous savons tous dans quelles conditions vivent ces confrères. Eh bien, au cours d'une réunion spéciale, les supérieurs et les confrères ont décidé, dans un esprit de famille et de compréhension charitable, de venir concrètement en aide aux maisons dans le besoin. Ils ont décidé d'intervenir ensemble dans les moments difficiles, par l'intermédiaire du provincial, « surtout à l'occasion de maladies, de difficultés matérielles très graves, au moment d'un désastre ou à l'occasion d'un lancement d'une action pastorale ».

Mais combien d'autres exemples je pourrais citer!

Dans une province on a pris conscience que l'on négligeait les « patronages », tant en personnel qu'en équipement. Dans une autre province on reconnaît que dans son ensemble le niveau socio-économique de nos oeuvres doit refléter courageusement notre vocation caractéristique en milieu populaire. Ailleurs on remarque que des constructions et des dépenses ne sont pas soumises à l'étude et à l'approbation des membres compétents du Conseil. Ailleurs encore, certains biens immobiliers qui ne sont pas nécessaires au fonctionnement de l'oeuvre se voient aliénés. Dans une autre province il a été décidé que les travaux à entreprendre dans les diverses maisons seront réalisés selon un ordre de priorité établi par le Conseil provincial. Dans une communauté il a été décidé d'informer régulièrement les confrères sur la situation économique et financière de leur maison. Dans une autre province on reconnaît qu'il faudra prendre davantage soin de la situation économique et de l'équipement des maisons de formation. Finalement, dans une autre province on a abordé le problème de la qualification des confrères. En se basant sur l'expérience de ces dernières années, un projet de dépenses et d'emploi du personnel a pu être établi pour l'année à venir.

Comme vous le voyez, même à travers ces quelques exemples, la lettre sur la pauvreté a suscité d'utiles prises de conscience qui ne manqueront pas d'avoir de fructueuses conséquences.

La réponse à l'appel à la solidarité

Il y a aussi un autre aspect que je dois mettre en évidence. Je veux parler des réactions positives qui se sont manifestées à la suite de mon invitation en faveur de la solidarité fraternelle.

Je ne veux pas vous priver de la joie de connaître au moins quelques-uns des nombreux gestes les plus significatifs. Ils redonnent confiance au milieu de ce monde si peu encourageant dans lequel nous vivons.

Je tiens tout particulièrement à faire remarquer que ce sont souvent des jeunes confrères ou des maisons très pauvres qui se trouvent être les protagonistes de toutes ces initiatives de charité fraternelle.

Une des plus belles initiatives est venue des élèves d'un de nos scolasticats de théologie: la somme prévue pour leur excursion annuelle a été réservée « à la maison salésienne qui, au jugement du Recteur majeur, en a le plus besoin ».

Et voici avec quels sentiments une maison de formation de l'Inde, elle-même très pauvre, a voulu accompagner la somme qu'elle a fait parvenir: « Nous avons tellement reçu, et souvent de personnes qui avaient encore moins que nous. Il est donc plus que convenable que, nous aussi, nous nous sentions mobilisés par ce mouvement de fraternité. Notre contribution sera aussi un signe de reconnaissance en la divine Providence qui nous fournit non seulement des moyens matériels mais avant tout de bonnes vocations. De fait, trente et un novices feront prochainement leur profession religieuse ».

J'ai aussi reçu des offrandes d'autres maisons de formation. Elles sont le fruit de sacrifices personnels. Elles confirment clairement combien les jeunes générations ressentent le devoir et la joie de la solidarité fraternelle.

Ecoutez à présent ce qu'écrit le directeur d'un orphelinat qui compte une centaine de jeunes apprentis et qui vit au jour le jour de la charité:

« Un de nos grands bienfaiteurs a voulu me faire un cadeau pour des jeunes particulièrement nécessiteux. J'ai pensé bien faire en divisant par moitié. J'ai réservé une part pour nos missions les plus pauvres. Disposez-en comme bon vous semble ».

Et de l'Amérique latine, le directeur d'un « patronage » pauvre a fait parvenir une offrande pour un autre « patronage » plus pauvre encore. « J'estime être de mon devoir, écrit-il, de donner mon apport d'un grain de sable pour les besoins urgents d'un " patronage " particulièrement pauvre. Je le fais de tout mon coeur, car je me souviens que moi aussi j'ai eu un " patronage " sans toit, sans chapelle, sans terrain,... Je le fais pour exprimer mon amour fraternel envers un de ces " patronages " pauvres, ouverts à des centaines et des centaines de jeunes, mais qui ne reçoit pas toujours l'aide nécessaire en argent et en personnel ».

Encore de l'Amérique latine. Deux provinciaux de ces pays se sont engagés à subvenir aux frais des études de théologie de jeunes confrères appartenant à des provinces voisines qui sont financièrement en difficulté.

De l'autre côté du Rideau de fer est parvenu un geste qui m'a grandement ému. Un de ces confrères très chers qui sont actuellement contraints de vivre dans l'isolement et dans la plus grande pauvreté a eu connaissance, on ne sait comment, de mon appel à la solidarité. Il m'écrit qu'il n'a rien qui lui permette de me venir en aide, mais qu'il s'engage à célébrer chaque mois dix messes à l'intention du Recteur majeur. Je lui ai répondu qu'il ne pouvait pas faire d'offrande plus agréable et plus riche.

Je pourrais continuer à cueillir tant d'autres fleurs parmi celles qui me sont parvenues jusqu'à présent. Je dois me limiter à souligner encore une fois que dans toute cette floraison de charité se dégage un fait susceptible de réjouir et d'instruire chacun de nous. Le voici.

Comme je le faisais remarquer ci-dessus, les confrères qui vivent dans une authentique pauvreté ont fait preuve d'une sensibilité empressée et généreuse à la suite de l'appel lancé en faveur des frères qui sont dans le dénuement. Ce sont eux qui, bien loin d'avoir recours à des alibi commodes pour se dispenser de l'aide fraternelle, sont prêts,

et pas seulement avec de belles paroles, à partager le pain, selon le sens le plus plein du mot, à partager par moitié, non pas en donnant de ce qui est en plus, mais ce qui est nécessaire pour vivre, pensant que d'autres frères en ont sans doute encore plus besoin.

Un épisode exemplaire de solidarité fraternelle

Mais j'aurais l'impression de vous faire tort en vous privant d'un épisode émouvant et exemplaire qui nous provient de l'Inde. Il ne s'agit pas d'aide financière ou matérielle. Il s'agit d'une aide bien plus précieuse: en une période particulièrement dramatique, la province de Madras est venue en aide à celle de Gauhati. Peut-être ne savons-nous pas tous quelle période extrêmement critique traversent en ce moment nos missions de cet immense pays, surtout celles de l'Assam. Les autorités sont en train de bannir de cette région les confrères étrangers, qui jusqu'à présent constituaient le noyau actif des missions. Face à pareille situation, qui risque d'anéantir tant d'années de fatigues héroïques, j'ai fait appel à la province de Madras. Et voici sa réponse immédiate: onze confrères indiens sont déjà en Assam pour combler les vides plus graves provoqués par le départ des missionnaires expulsés. Inutile de vous dire que la réponse n'a pas été sans entraîner des sacrifices pour toute la province. C'est là un geste qui mérite d'être connu de toute la Congrégation. Le provincial qui a su venir en aide aux frères dans le besoin, sans se retrancher derrière des considérations faciles sur le manque de personnel, les confrères qui se sont offerts en grand nombre pour remplacer ceux qui ont été contraints d'abandonner leur champ d'apostolat, ces confrères nous donnent un exemple lumineux d'une interprétation de la solidarité fraternelle. C'est un exemple qu'il nous faut retenir.

Un motif de peine

A ce sujet, permettez-moi de vous exprimer, avec une sincérité toute paternelle, une certaine peine. A côté des réponses ferventes et géné-

reuses données par de nombreuses communautés, soit provinciales soit locales, à la suite de ma lettre sur « la pauvreté aujourd'hui », il y a aussi, je l'avoue, le silence de certaines autres provinces qui ne m'ont pas dit comment elles ont mis en oeuvre les indications claires et précises que j'ai données. Je ne peux pas m'imaginer que la lettre sur la pauvreté ait pu rester sans effet, par manque d'intérêt.

Cette lettre visait en effet à susciter dans notre Congrégation une courageuse et profonde prise de conscience sur un des secteurs de notre vie religieuse et salésienne, celui qui retient en ce moment notre attention et qui en même temps fournit le test de notre véritable rénovation.

J'entends souvent exprimer ce désir qui voudrait que le Centre de la Congrégation ne soit pas seulement un feu rouge, mais un organe propulseur et animateur. Ce désir mérite d'être applaudi. La lettre sur la pauvreté tendait précisément à répondre à pareille requête.

Il est évident que toute espèce d'animation cherche à ne pas tourner à vide. Elle réclame quelque chose qui effectivement lui réponde, non seulement en paroles, si estimables soient-elles. Ce sont surtout des faits qui ont de la valeur. Ce sont eux qui sont le but final de toute animation.

Mais je pense plutôt que c'est l'urgence et la priorité de la préparation au chapitre provincial spécial qui auront jusqu'à présent empêché ou ralenti dans certaines provinces le travail de réflexion sur la pauvreté. Ce serait une indication triste, je dirais même préoccupante, si certaines provinces, ne fût-ce qu'une seule, devaient faire preuve d'indifférence face aux multiples appels à la pauvreté et à son corollaire naturel: la solidarité. J'ai pleine confiance que bientôt toutes les provinces m'auront procuré la joie d'une réponse concrète et convaincante.

Nombreuses et variées sont les implications et les incidences que la pauvreté peut avoir dans la vie de notre Congrégation, spécialement dans certains de ses secteurs vitaux. Il suffit de lire avec un peu d'attention l'examen de conscience sur la pauvreté. Quelle que puisse être la situation particulière d'une province ou d'une communauté, il y a toujours matière plus qu'abondante pour un examen de conscience, pour des redressements, des améliorations et des résolutions.

Les valeurs de la solidarité

En me limitant maintenant à l'aspect de la solidarité, je voudrais vous inviter à découvrir avec moi quelles valeurs précieuses de cohérence, de charité fraternelle et de renouveau se trouvent en elle.

Peut-être y a-t-il l'un ou l'autre confrère qui n'a pas eu le temps de réfléchir sur le sens profond de cette solidarité. Peut-être n'a-t-elle été vue que sous l'angle étroitement utilitaire, comme une sorte d'expédient... pour renflouer la caisse de certaines maisons économiquement faibles.

Je vous avoue ma déception et ma perplexité face à certaines réponses. Certains ont cru répondre à mon appel à la solidarité en envoyant une offrande, prélevée soit dans la caisse commune, soit obtenue en recueillant des offrandes parmi les jeunes, parmi les bienfaiteurs ou d'autres personnes. Non, mes enfants, la solidarité dont nous parlons est quelque chose de beaucoup plus profond et de beaucoup plus important. Chaque fois que j'y pense, je suis de plus en plus convaincu que cette solidarité a, en ce moment, une importance vitale tant pour notre Congrégation que pour toute l'Eglise. Elle dépasse donc de loin une opération de secours financier ou matériel en faveur des oeuvres pauvres. Bien comprise et bien mise en pratique, cette solidarité recouvre, façonne et développe toute notre vie religieuse, non seulement dans le secteur de la pauvreté, mais surtout dans le domaine, bien supérieur, de la charité évangélique, ecclésiale et salésienne.

C'est justement cela que je veux brièvement rendre plus net: ce sens de la solidarité.

Partons de la double considération, dont les termes pourraient paraître antithétiques et s'exclure l'un l'autre.

La fraternité religieuse

La vie religieuse est avant tout une communion fraternelle. Elle est *koinonia* et fraternité. De même que la *koinonia* plonge ses racines dans l'agapè de Dieu, dans l'amour trinitaire, qui se répand dans le

monde et qui, selon l'expression forte de saint Paul, fait pousser ce cri du coeur: « Abba, c'est à dire père ».

La fraternité en tant que telle est l'expression, je dirais concrète, de l'amour unitif de Dieu, qui entre dans le monde, pour sanctifier la tendance à l'union inhérente à la nature humaine, parce que sociale.

Mais la fraternité, comme élément visible aux yeux de tous (« voyez comme ils s'aiment ») est *sacrement*, c'est à dire signe qui révèle au monde la présence du Christ (« là où deux ou plus sont réunis en mon nom, moi je suis au milieu d'eux » - *Mt* 18,20; « A cela on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres » - *Jn* 13,35).

De même que la vocation religieuse ne trouve son explication nulle part ailleurs sinon dans son enracinement dans un grand amour, l'amour exigeant et exclusif du Christ, ainsi la vie religieuse n'aurait pas de sens si elle n'était pas la manifestation concrète de cet amour, qui en germant dans le coeur de tout religieux, fait de lui un frère. C'est ce qu'on peut lire dans *Perfectae Caritatis*, dans un passage à peine marqué mais qui se trouve enchâssé-là comme une pierre précieuse: « L'unité des frères manifeste la venue du Christ (cfr. *Jn* 13,15; 17,21) et il en découle une puissante énergie apostolique » (*P.C.*, 15). Et quelques lignes avant on peut lire: « Dès que la charité de Dieu est répandue dans les coeurs par le Saint-Esprit, la communauté, telle une vraie famille réunie au nom du Seigneur, jouit de sa présence (cf. *Mt* 18,20) ». Les conséquences qui découlent de cette réalité surnaturelle pour notre vie sont évidentes. Encore faut-il les vivre avec une foi profonde. Autrement, comme le prouve l'expérience, elles restent malheureusement inopérantes et inefficaces.

Une seconde considération.

Dans la vie religieuse, les valeurs propres de la consécration baptismale, parce qu'elles dépassent les obstacles provenant d'un contexte de vie purement humain et immergé dans le siècle, peuvent se développer et apparaître avec toute leur force. Voilà pourquoi une vie religieuse, vécue de manière cohérente, conduit presque nécessairement à la *koinonia* et à la fraternité. L'âme de la vie religieuse est l'Esprit-Saint, le même qui fut donné au baptême et qui stimule chaque religieux à

vivre avec plénitude l'acte du salut. Or, étant donné que cet acte de salut consiste dans la réconciliation de tous, dans la charité, avec le Père et avec les autres, la communauté doit donc être un foyer d'amour évangélique en perpétuelle expansion. On pourrait dire que la communauté est un sorte de copie en miniature, cependant parfaite, du mystère de la grande famille de Dieu qu'est l'Eglise.

Le P. Jean Galot S. J. résume bien nos considérations en disant que « les membres de chaque communauté religieuse, fondée sur la consécration commune au Seigneur, sont liés par un lien surnaturel: celui de la charité. Ils démontrent qu'une société issue non pas des liens de parenté, de race, de mentalité, d'intérêt, est capable de faire vivre ensemble des êtres humains sans que ceux-ci aient besoin, pour rester unis, de liens naturels.

Chaque communauté fonde ainsi l'Eglise sur sa charité, et c'est dans la charité communautaire que l'Eglise réalise surtout l'idéal d'unité » (trad. de l'italien, *Il carisma della vita consacrata*, pp. 123-124).

Ces considérations théologiques sur la vie religieuse, qui pourraient paraître quelque peu abstraites, tendent à bien centrer, à mettre en lumière l'importance fondamentale et primordiale de la charité fraternelle dans la vie religieuse. Nous ne pouvons pas nous tromper: la charité fraternelle est une valeur primordiale et essentielle. Elle ne peut pas être ignorée ou négligée sans diminuer, par le fait même, l'essence de la vie religieuse. Sa portée est tellement immense et tellement profonde qu'elle ne peut pas, sans risque de déformation, se réduire à une diplomatie maniérée, à une courtoisie formelle, à une camaraderie ou à une quelconque autre forme de collaboration.

Deux remarques encore: la fraternité religieuse ne passe pas à travers la chair et le sang. Elle est au contraire don de Dieu... Cela signifie qu'elle est plus profonde et beaucoup plus étendue. Elle ne peut donc pas se rapetisser à un pharisaïsme déguisé, qui choisit son « prochain », qui adopte la communauté en se laissant guider par ses goûts personnels, ses affinités de pensée et de caractère.

La fraternité religieuse doit être évidente, c'est à dire apparaître à tous, sauter aux yeux de tous, parce qu'elle est le témoin du Seigneur (cf. 1 Jn 4,14-21). Don Bosco dirait que notre prochain, nous ne de-

vons pas seulement l'aimer mais montrer que nous l'aimons. Combien de conséquences pratiques ne pourrait-on pas tirer de ces considérations!

Une contradiction dans la pratique de la solidarité

Face à cette première considération théologique s'affirme souvent le fait suivant: la « diversité » qui existe entre les religieux d'une même congrégation, entre les maisons d'une même province, entre les diverses provinces. Diversité dans la nourriture, le logement, le niveau de vie, la quantité et le type de travail.

Il est évident qu'on ne peut pas imposer à tous une uniformité rigide, un nivellement absolu. Ce serait impossible et ridicule. Pourtant, tout en admettant des diversités liées à des situations géographiques, sociales, ethniques, ou provenant du tempérament, de la santé, de situations particulières, il y a toujours une limite à cette diversité.

Or, c'est un fait qu'il existe à l'intérieur de notre Congrégation des diversités criantes qui, dans plus d'un secteur, dépassent cette limite.

Un exemple. Les salésiens qui vivent et travaillent dans les pays qu'on appelle industrialisés, ont souvent un niveau de vie très élevé, pour ainsi dire *bourgeois*..., alors que ceux qui travaillent dans des pays sous-développés n'ont quelquefois pas de quoi apaiser leur faim.

Cette même constatation peut être faite en ce qui concerne les oeuvres. Alors que dans certains pays nos oeuvres sont bien équipées, ont toutes les possibilités pour assurer une formation sérieuse aux jeunes confrères, dans d'autres pays au contraire on se débat, souvent en se privant du nécessaire, pour réussir à construire une pauvre petite école. Et souvent, faute de moyens, les jeunes salésiens ne reçoivent pas la formation religieuse et professionnelle qu'ils devraient recevoir.

Nombreuses sont les manières de mettre en pratique la solidarité

Mais cette diversité ne se réduit pas seulement aux seuls biens matériels. On dirait qu'elle est quelquefois plus lancinante en ce qui

concerne le personnel... Mon appel aux volontaires pour l'Amérique latine répond précisément à cette situation.

A ce sujet, j'ai le plaisir de vous dire que cette année encore des confrères se préparent à partir pour ces pays. Mais je dois aussi vous dire que leur nombre est très réduit, alors que les appels se font de plus en plus dramatiques. Nous devons réussir à souder les cinq premières années par des envois bien fournis, de manière à établir une certaine stabilité entre le flux et le reflux des volontaires qui vont et reviennent après leurs cinq années. Pour cela il faut de la générosité et un sens de la solidarité dans chaque province.

Je dois cependant reconnaître qu'il y a beaucoup de provinces qui ont le sens de la solidarité et, plus encore, de la responsabilité missionnaire. J'admire d'autant plus leur générosité puisqu'elle se manifeste dans des provinces qui déjà se débattaient dans de sérieuses difficultés de personnel.

Une telle attitude correspond à notre plus pure tradition: Don Bosco, qui eut à faire face à un manque de personnel bien plus grave que celui dont souffrent aujourd'hui certaines provinces, envoya des confrères dans les missions avec une prodigalité qui aurait déconcerté quiconque n'aurait pas eu sa foi ardente et sa soif non moins ardente des âmes. Cette tradition n'a d'ailleurs pas cessé de se maintenir vivante. Elle a même été intensifiée par les successeurs de Don Bosco.

L'Eglise conciliaire, elle aussi, nous adresse un appel explicite et énergique pour que nous ne laissions pas dépérir en nous l'esprit missionnaire. *Perfectae Caritatis* dit textuellement: « Il faut absolument conserver dans les instituts religieux l'esprit missionnaire et, compte tenu du caractère de chacun d'eux, l'adapter aux conditions actuelles pour que l'Evangile soit prêché plus efficacement parmi tous les peuples » (P.C., 20).

Comme vous le voyez, chers pères provinciaux, chers directeurs, chers confrères, nous avons tous, chacun selon ses propres responsabilités, de nombreuses et graves raisons d'alimenter la flamme missionnaire dans nos communautés.

Je sais qu'il existe des confrères empressés et pleins de bonne volonté. Nous devons faire en sorte qu'une telle somme d'enthousiasme

missionnaire ne s'amollisse pas ni ne vienne à disparaître. Inutile de souligner le préjudice qui peut être causé en bloquant d'une manière ou d'une autre une vocation, qui par la suite finit par se sentir frustrée. Inversement l'expérience prouve qu'une province a tout à gagner en étant généreuse envers les missions.

Une déconcertante diversité

Mais revenons au sujet plus vaste de la solidarité fraternelle qui semble s'opposer à la diversité. Pourquoi cette disparité? Comment peut-on la justifier entre frères? *Perfectae Caritatis*, vous vous en souvenez, parle clairement à ce sujet: « Les provinces et les maisons des instituts doivent partager les unes avec les autres leurs biens matériels, les plus aisées secourant les plus démunies » (P.C., 13).

Soeur Jeanne d'Arc O.P., en commentant ce point de *Perfectae Caritatis*, a des paroles indignées, que j'ai d'ailleurs déjà citées en partie dans ma lettre sur la pauvreté. L'Auteur dit: « Chez ceux qui font profession de tendre sans cesse à la plénitude de l'amour, qui doivent donner au monde l'image d'une communauté de frères, dans quelles règles juridiques ont-ils pu être emprisonnés, dans quelles comptabilités ont-ils pu être ligotés, pour que parfois cet échange si simple ne leur viennent pas à l'esprit?... » (*L'adaptation et la rénovation de la vie religieuse*, in *Vatican II*, éd. du Cerf, 1968).

Cette religieuse se plaint donc qu'il y ait eu besoin d'un concile pour dire ce qui dans chaque famille vraiment chrétienne constitue un geste pour ainsi dire spontané: celui de partager ce que l'on a avec ses frères.

Chers confrères, la solidarité, sur laquelle j'insiste tellement à la suite de *Perfectae Caritatis*, contribue sinon à la disparition au moins à la diminution de ce que Sr. Jeanne d'Arc dénonce comme une diversité scandaleuse. La solidarité plonge en effet ses racines non seulement dans la nécessité de pratiquer une pauvreté plus évangélique, mais surtout dans l'impérieux commandement de la charité selon les paroles de saint Paul: « Portez mutuellement vos fardeaux ».

Conséquences pratiques

Chaque confrère, chaque communauté doit s'efforcer de tirer les conséquences pratiques de ces deux « vérités ». Quelques indications seulement.

— *La solidarité comme exigence de pauvreté*

Il y a là une invitation à se priver de tant de choses superflues, de pratiquer un style de vie plus authentiquement pauvre — et pourquoi pas? — plus austère. Il y a là un appel à ce renoncement qui, disons-le franchement, ne semble pas susciter aujourd'hui d'excessifs enthousiasmes chez de nombreux religieux, qui pourtant parlent tellement de l'Eglise des pauvres. Cependant, à regarder de près, s'il existe une contestation de la part des jeunes confrères, c'est que souvent on peut constater dans les communautés un niveau de vie qui n'est certainement pas celui du renoncement. Nous devons aussi reconnaître qu'une vie aisée n'a jamais produit ni des saints ni des apôtres.

— *La solidarité comme exigence de vraie fraternité*

Je partirai d'une considération. La société humaine, qui brandit aujourd'hui, peut-être sans le savoir, des exigences profondément chrétiennes, est toute entière tendue vers la solidarité entre les peuples. Le Concile place un tel désir parmi les *signes de notre temps* et le définit comme irrésistible et en plein développement (cf. A.A., 14). Paul VI, à la suite du pape Jean XXIII, s'est fait le héraut de cette croisade. Nous le constatons tous, même si ce mouvement est souvent bloqué et entravé par des manifestations d'un violent égoïsme qui explosent ou se concentrent dans certaines secteurs sociaux et dans diverses parties du monde. Mais il reste ce fait évident que l'humanité sent le besoin irrésistible et les avantages énormes d'une solidarité entre les classes, les peuples, les races et les nations.

— *La solidarité signifie donner et recevoir*

La solidarité suppose toujours que l'on sache donner et recevoir, selon la parole évangélique: « Donnez et il vous sera donné » (Lc

6,38). De plus, la loi de la solidarité demande que, justement en vue d'un bien supérieur, d'un intérêt plus vaste, d'un intérêt général et prioritaire, les individus — groupes ou personnes, peu importe — renoncent à certains de leurs intérêts particuliers.

Il est évident que nous ne pouvons pas avoir recours à la solidarité uniquement à notre profit, alors que nous fermerions la porte à des frères qui seraient dans le besoin. La solidarité n'est donc pas à sens unique. Elle ne signifie pas seulement recevoir, mais aussi, au moment voulu, donner.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire en une autre occasion, les provinces, et plus encore les maisons, jouissent d'une certaine autonomie. Ce qui ne veut pas dire qu'elles doivent cultiver un isolement égoïste: Elles ne sont pas des compartiments étanches mais des vases communicants.

Comment la solidarité est-elle mise en pratique entre nous?

Il existe déjà dans l'Eglise tout un mouvement de solidarité, dans le sens des grandes orientations du Concile. Dans les familles religieuses se développe et prend une forme toujours plus concrète le principe de la solidarité. Dans chaque pays on peut constater les progrès qui se font en ce sens: des réalisations qui, il y a quelques années encore, semblaient impensables, sont devenues des réalités. Je cite à titre d'exemple les « consortiums » pour les études de théologie et de philosophie qui un peu partout voient le jour. Là où cela est possible, nous donnons un soutien quelquefois important à ces initiatives qui répondent, dans un sens ou dans l'autre, aux directives du concile et de l'Eglise.

Or, face à cet épanouissement de la solidarité, une question se pose spontanément: « Quel est personnellement notre action de solidarité à l'intérieur de notre famille religieuse? Non confrères représentent le prochain le plus proche que la Providence nous a donné et que nous avons choisi quand nous avons embrassé la vocation salésienne? ».

Je vous dirai que j'ai pu avoir en mains une étude faite par un important institut religieux cherchant à établir un lien concret de soli-

darité entre ses nombreuses provinces. Il est à noter que la tradition de cet institut voulait que chaque province eût sa vie à soi, sans presque aucun rapport avec les autres provinces. Aujourd'hui ces mêmes provinces sentent le besoin d'une collaboration et d'un échange dans les domaines les plus variés, dans l'intérêt de tous et — certains ont même pu dire — pour pouvoir survivre. C'est un fait qui donne à réfléchir.

Si nous regardons attentivement nos origines, comme nous y invite *Perfectae Caritatis*, nous nous rendons compte que notre Fondateur considérait l'échange des biens à l'intérieur de la Congrégation comme une valeur à ne pas négliger. Entre les oeuvres des premiers temps — l'Oratoire, Mirabello, Lanzo, Alassio, etc... — il y avait un échange incessant de personnel et de biens. On pouvait dire que tout était en commun.

Il est vrai que les situations ont changé. Mais il reste le fait que l'esprit de nos origines nous porte à développer cette osmose fraternelle. Nous n'avons pas besoin de créer quelque chose de neuf, comme cela peut se produire pour d'autres instituts religieux. Il suffit que nous nous reportions à nos origines.

Le « Bulletin salésien » comme véhicule de la solidarité

Si nous développons encore notre thème dans le cadre salésien, nous pouvons dire que Don Bosco a eu une intuition très heureuse en fondant le *Bulletin salésien*. La manière dont était conçu ce bulletin traduit le souci de Don Bosco d'unir les salésiens en les informant sur les oeuvres et les activités que la Congrégation déploie dans le monde. Succès et insuccès, initiatives et besoins, le *Bulletin*, dans la pensée de Don Bosco, nous fait connaître la vie de la Congrégation dans l'alternance de ses joies et de ses peines, des victoires et des épreuves. Il est évident que l'intérêt naît de la connaissance. Celle-ci suscite en faveur des frères lointains, qui travaillent avec la même idéal et le même esprit, un amour et un intérêt concrets.

On comprend alors comment la lecture du *Bulletin salésien* sert « à favoriser la charité fraternelle » des salésiens (*Const.*, art. 14),

et on se rend compte quel lien d'unité disparaît là où le *Bulletin salésien* n'est pas lu, là où il est devenu une publication d'intérêt purement local ou qui ne traite que des sujets sans rapport avec les buts poursuivis par Don Bosco.

Je peux vous dire que cette « idée » de Don Bosco a suscité l'enthousiasme chez plusieurs instituts religieux.

Je voudrais saisir l'occasion pour recommander vivement aux provinciaux et aux rédacteurs de traiter avec respect le *Bulletin salésien*. Qu'on lui donne une présentation sainement moderne. Qu'on évite le laisser-aller et les triomphalismes contreproductifs. Qu'on ne le réduise pas à une publication qui ignore les dimensions mondiales de notre Congrégation. Qu'on ne le transforme pas en un périodique plein d'articles qui, par leur contenu ou leur style, sont en dehors des buts que Don Bosco a assignés à ce périodique.

Perspectives encourageantes

Mes chers Confrères, compte tenu de ces considérations, ce n'est pas faire preuve d'optimisme chimérique que d'affirmer qu'il est possible de résoudre tous ces problèmes qui assaillent nos maisons, nos provinces, notre Congrégation.

Pensons un moment à ce que sont — ou à ce que devront être — les rapports entre collège et paroisse, entre « patronage » et école, entre internat et externat, entre le centre provincial et les diverses maisons en ce qui concerne les prédications, l'enseignement, les charges et d'autres services.

Nous sommes déjà pratiquement engagés sur cette voie. C'est déjà ce qui se fait dans nos communautés locales et dans nos provinces. Beaucoup de réalisations, même si elles ne sont pas parfaites, sont des préliminaires encourageants pour une solidarité plus consciente et plus vaste, plus concrète et plus systématique. Je comprends qu'il y ait des difficultés. Mais elles ne doivent pas nous arrêter. Elles doivent au contraire nous pousser à les surmonter. Dans ce domaine, plus qu'ailleurs, il nous faut acquérir une mentalité renouvelée. Il nous faut sortir des vues étroites, dictées par des intérêts immédiats et

égoïstes, pour nous ouvrir à une vision plus ample, plus conforme à l'esprit qui anime et imprègne toute l'Eglise. Nous aurons tous à y gagner.

Comme vous le voyez, le thème de la solidarité, qui a sa source dans notre consécration religieuse et dans notre vie de fraternité surnaturelle, présente des implications qui vont au-delà de l'aspect matériel ou financier. Je vous invite à approfondir ce sujet en le prenant comme matière de conversations ou de conférences dans vos communautés. Je suis convaincu qu'on en retirera un grand avantage, surtout si, après avoir lancé les idées de base, on se préoccupe de les faire aboutir à des conclusions concrètes.

Passons à présent au deuxième sujet.

La préparation du chapitre général spécial

Les commissions pré-capitulaires, réunies à San-Tarcisio à Rome, ont travaillé pendant près de deux mois avec un admirable dévouement sur l'abondante matière présentée par les chapitres provinciaux.

Dans une autre partie des *Atti* vous trouverez des informations plus détaillées sur le travail qui a été fourni. Vous aurez ainsi l'occasion d'apprécier ce qui a été fait.

De mon côté, je voudrais souligner un fait. Les confrères qui ont été appelés à Rome (prêtres, coadjuteurs, étudiants, venus de vingt et une nations) ont su créer un climat de famille salésien exemplaire, qui a contribué beaucoup à alléger la fatigue et à faciliter les dialogues. Ceux-ci se déroulèrent dans un climat de respect cordial et de compréhension.

A ces confrères j'ai déjà exprimé ma reconnaissance et la vôtre pour l'intelligent et généreux service qu'ils ont rendu à la Congrégation. En renouvelant dans ces pages mes remerciements, je désire dire ma gratitude aux provinces qui, au prix de sacrifices, ont envoyé ces confrères à Rome. Enfin à vous tous, j'ai le plaisir d'exprimer la louange qui vous revient et la profonde reconnaissance, au nom de toute notre Congrégation, pour le sérieux avec lequel a été accompli l'important travail des chapitres provinciaux.

J'ai appris avec une vive satisfaction que partout ces chapitres ont été soigneusement préparés et que les phases de « sensibilisation » et d'« étude » ont engagé à fond les forces vives de nos provinces. Suivant l'invitation que je vous avais fait parvenir, ce travail a eu la priorité absolue sur toute autre activité. On n'a pas craint les sacrifices ni en argent ni en personnel pour contribuer à la réussite de cette première phase du *planning*. J'apprécie toute la générosité de votre contribution, étant bien au courant du manque de personnel dont souffrent certaines de nos provinces et de l'énorme travail apostolique dans laquelle elles sont engagées.

Deux « découvertes » des chapitres provinciaux

Je ne veux pas laisser passer cette occasion sans vous faire part de quelques réflexions qui ont été faites sur l'événement qui polarise en ce moment l'intérêt de notre Congrégation. Les nouvelles que vous m'avez données m'en fournissent la matière. D'après vos lettres et d'après les commentaires que j'ai recueillis, on reconnaît un peu partout que les chapitres provinciaux ont contribué à faire des « découvertes » importantes.

La première de ces « découvertes » est celle des personnes. Un vieux missionnaire me confiait: « Au chapitre provincial, j'ai découvert les jeunes. J'ai constaté qu'ils étaient intellectuellement mieux préparés que nous, qu'eux aussi aimaient la Congrégation. Il est vrai que nous ne parlions pas le même langage, qu'ils donnaient parfois l'impression de mettre la révolution. Mais je pense qu'il fallait un peu de leur inquiétude, de leur fougue, même quelquefois exagérée, pour faire avancer les choses ».

« Moi, écrit de son côté un jeune prêtre, délégué de sa province, je suis en admiration devant certains prêtres âgés, disposés à dialoguer avec nous, très ouverts, très attentifs à l'avenir de notre congrégation ».

Un autre écrit: « J'ai compris que l'expérience sait beaucoup de choses qui ne s'apprennent pas dans les livres ». Et tant d'autres commentaires de ce genre dans la ligne de ces découvertes et de cette compréhension réciproque.

Il n'y a donc pas à s'étonner — beaucoup ont d'ailleurs tenu à le souligner — que les chapitres provinciaux se soient déroulés dans un climat de charité fraternelle, de compréhension respectueuse, qui n'a pas empêché la vivacité et la franchise dans les discussions. Naturellement il y a eu la rencontre d'opinions et de mentalités différentes. Il y a même eu des moments de « tensions », mais en dehors de la salle des débats régnait un climat de sérénité fraternelle que l'on peut considérer comme un premier fruit tangible de ces réunions.

La seconde « découverte » serait de mauvais goût si elle ne correspondait pas à la réalité. « Nous avons découvert, a-t-on affirmé dans plusieurs chapitres provinciaux - le 19^e chapitre général! ».

L'affirmation ne doit évidemment pas être prise à la lettre. A quatre années de distances du 19^e chapitre général, malgré tous les efforts qui ont été faits, il serait pénible de devoir constater qu'il y a des salésiens qui n'ont pas pris contact avec la doctrine et avec les décisions contenues dans les *Actes* de ce dernier chapitre. En parlant de « découverte » on a voulu dire, à mon avis, que la préparation des chapitres provinciaux, la rédaction des documents et leur discussion, a permis de constater quelle authentique et immense richesse se trouvait rassemblée là.

Mais je pense que la « découverte » du 19^e chapitre général, à travers une analyse sérieuse, une confrontation courageuse avec la réalité de la vie salésienne telle qu'elle s'exprime dans les diverses provinces, a permis de constater quel chemin restait encore à parcourir pour réaliser ce que le 19^e chapitre général avait demandé. Nous devons donc reconnaître sincèrement que beaucoup de délibérations du 19^e chapitre général représentent encore des lignes d'arrivée qui n'ont pas encore été rejointes et des buts vers lesquels nous devons toujours tendre.

Dialogue et étude

Ces deux « découvertes » nous offrent des idées pour une réflexion utile.

La « découverte des personnes » qui implique le respect mutuel et l'acceptation entre jeunes et anciens, conscients de leur commun at-

tachement à la Congrégation, nous rappelle une vérité qui n'est pas neuve, mais qui est, hélas, toujours actuelle: dans nos relations personnelles nous nous laissons souvent mener par les préjugés. Comme le dit le mot lui-même, on émet un jugement avant même d'entrer en contact, avant de connaître. Ce jugement préfabriqué manque naturellement de fondement. Souvent il est injuste et nuisible. Une telle attitude crée un fossé que empêche une confrontation sereine des idées.

Comme remède à ce fossé maléfique, à ces préjugés, à ces idées préconçues, il y a le dialogue, le dialogue sincère, serein, objectif, ouvert, qui se préoccupe uniquement de découvrir et de connaître les qualités de l'interlocuteur.

Chaque rencontre fraternelle qui a lieu avec l'intention non d'imposer — même inconsciemment — ses propres idées, mais de chercher la vérité, comporte toujours un rapprochement des personnes.

C'est de cela que la Congrégation a surtout besoin en ce moment. C'est par là qu'il faut passer pour construire de vraies communautés évangéliques de foi, de culte, d'amour, capables de rendre un témoignage vivant de la présence de Jésus parmi nous. C'est aussi, plus prosaïquement, le moyen d'unir toutes les forces dont dispose la Congrégation en vue d'un renouveau vrai et fécond, but premier de notre prochain chapitre général spécial.

La « découverte » du 19^e chapitre général spécial et, nous pouvons ajouter sans craindre de nous tromper, la « découverte » du II. Concile du Vatican, nous posent des questions sur lesquelles j'ai déjà insisté plus d'une fois, mais qui conservent encore (et c'est le cas de le dire, hélas!) leur actualité.

Pourquoi ne connaissons-nous pas encore suffisamment le 19^e chapitre général et le II. Concile du Vatican? Sans doute parce que nous n'avons pas encore eu le temps d'en lire les documents, de les étudier, de les assimiler? Sans doute parce que nous ne nous sommes pas rendu compte de leur importance. Mais il me vient spontanément une autre question: pourquoi le 19^e chapitre général n'est-il pas passé dans les faits? Je sais que c'est un problème très complexe, et sa réponse dépasse de beaucoup la connaissance et la vision qu'un confrère peut avoir individuellement de sa congrégation. Mais il y a des délibérations con-

nues de tous et qui auraient déjà dû être mises en pratique, selon la lettre et l'esprit, et qui pourtant ne l'ont pas été! C'est l'occasion de se demander: pourquoi?

Un problème en suspens: l'apostolat de l'école

Notre vocation particulière auprès des jeunes nous met en face d'une grande responsabilité: la pastorale dans nos écoles. Où en est notre action selon la ligne et les moyens proposés par le 19^e chapitre général qui demandait que les écoles non seulement procurent l'instruction mais forment également des chrétiens pour le monde d'aujourd'hui?

En vous posant cette question, je ne vous cache pas ma préoccupation. Je rappelle avant tout et je mets bien au clair que la mission spécifique et première de notre Congrégation, son charisme, est l'éducation de la jeunesse, et de la jeunesse qui aujourd'hui peut être raisonnablement reconnue comme pauvre. Cela implique une activité apostolique beaucoup plus vaste, plus riche et plus absorbante que le simple fait de « faire classe ».

Mais on doit également admettre que là où règne un souci apostolique, l'école devient un moyen efficace pour éduquer, et éduquer de manière chrétienne. C'est dans cette perspective que doivent entrer nos activités.

Cela dit, je dois ajouter que je suis au courant d'une certaine contestation dans notre milieu au sujet de l'apostolat de l'école. Nous devons affirmer que cette attitude n'a purement et simplement aucun fondement.

Mise à part toute autre considération, le Concile s'est exprimé clairement, et le Pape et la Hiérarchie des divers continents n'ont cessé de confirmer les déclarations solennelles du Concile.

Rappelons-en quelques-unes: « La présence de l'Eglise dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique » (G.E., 8). Et plus explicitement: « L'école catholique revêt une importance considérable, dans les circonstances où nous sommes, puisqu'elle peut être tellement utile à l'accomplissement de la mission du

peuple de Dieu et servir au dialogue entre l'Eglise et la communauté des hommes à l'avantage de l'une et de l'autre » (*ibidem*). Et un peu plus loin on peut lire: « La fonction enseignante, déclare le Concile, est un apostolat au sens propre du mot, tout à fait adapté en même temps que nécessaire à notre époque; c'est aussi un authentique service rendu à la société » (*ibidem*).

Le Saint Père, s'adressant le 26 août 1967 au chapitre général des Piaristes (Clercs réguliers de la Mère de Dieu des écoles pies) recommandait à ces religieux « la fidélité à la cause de l'école catholique, cause sacro-sainte et de la plus haute importance pour une époque où malheureusement sa nécessité et son opportunité sont mises en doute ». Le Saint Père ajouta: « C'est pourquoi soyez fidèles à la cause de l'école catholique et faites tout votre possible pour la défendre avec d'autant plus d'ardeur qu'elle est plus fortement combattue ». Et le saint Père d'insister: « On ne peut rien imaginer de plus saint et de plus utile que de se dévouer à l'éducation de la jeunesse. D'elle dépend l'avenir de l'Eglise et de la civilisation » (*Oss. Romano* du 27 août 1967).

L'épiscopat latino-américain a lui aussi insisté sur l'actualité de l'école: « L'Eglise — dit le Document de Medellín — servante de l'humanité, s'est préoccupée tout au long de l'histoire de l'éducation, non seulement du catéchisme mais de l'éducation complète. La seconde conférence de l'épiscopat latino-américain confirme cette position de service et continuera, par l'intermédiaire de ses instituts d'éducation, auxquels il reconnaît leur pleine raison d'être, à veiller au maintien de cet engagement en tenant compte des changements de l'histoire. L'Assemblée invite donc tous les éducateurs catholiques et toutes les congrégations enseignantes à persévérer indéfectiblement dans leur dévouement apostolique et les exhorte au renouveau et à l'*aggiornamento* selon la ligne proposée par le Concile et par cette même Conférence » (Doc. final de Medellín, IV, 3, 2, 1).

La pastorale dans nos écoles

Il est hors de doute que l'école est un authentique apostolat. Mais nous devons aussitôt ajouter et préciser; l'école n'est pas automatique-

ment une authentique activité apostolique. Le Concile lui-même énumère les conditions pour que l'école catholique soit une véritable activité apostolique. « Que les maîtres n'oublient pas que c'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins » (*Gravissimum Educationis*, 8). « Que les maîtres se préparent donc avec une sollicitude toute particulière à acquérir les connaissances tant profanes que religieuses qui soient sanctionnées par des diplômes appropriés ainsi qu'un savoir-faire pédagogique en accord avec les découvertes modernes. Que le charité les unisse entre eux et avec leurs élèves. Qu'ils soient tout pénétrés d'esprit apostolique pour rendre témoignage, par leur vie autant que par leur enseignement, au Maître unique, le Christ. Qu'ils travaillent en collaboration, surtout avec les parents; qu'en union avec ceux-ci, ils sachent tenir compte dans toute leur éducation de la différence des sexes et de la vocation particulière attribuée à l'homme et à la femme par la Divine Providence, dans la famille et la société. Qu'ils s'appliquent à éveiller l'agir personnel des élèves et, après que ceux-ci auront terminé leurs études, qu'ils continuent à rester proches d'eux par les conseils et leur amitié, ainsi que par des associations spécialisées, toutes pénétrées du véritable esprit de l'Eglise » (*ibidem*, 8).

Comme on le voit, nous avons là une perspective complète et mise à jour pour faire de l'école un instrument valable d'éducation chrétienne en faveur de la jeunesse de notre temps. Ce sont des directives que substantiellement nous pouvons retrouver dans les *Actes* du 19^e chapitre général.

Notre problème ne peut donc pas être réduit à un dilemme simpliste: école, oui ou non? Oui pour une école catholique, mais nous disons non à une école non-catholique, ou, pour employer la terminologie du 19^e chapitre général: non à une école amorphe qui, en pratique, ne se distingue que peu ou pas du tout des autres écoles. Mais à une école pénétrée par la pastorale, c'est à dire qui non seulement forme les jeunes à la vie authentiquement chrétienne mais qui en fasse aussi des *leaders* catholiques, à ce type d'école nous disons — et nous devons dire — franchement oui.

Il existe actuellement une certaine désaffection pour les activités

de type scolaire qui s'explique, en partie du moins, par le fait que l'orientation pastorale qui devait être donnée à nos écoles selon les délibérations du 19^e chapitre général et la *Déclaration sur l'Education chrétienne* n'a pas toujours et partout été donnée comme il convenait.

Je sais bien que ces problèmes ne sont pas simples. Mais il est vrai aussi que ce sont des problèmes essentiels et de plus en plus urgents. Ce sont des problèmes que nous ne pouvons pas éluder par le simple fait qu'ils sont difficile à résoudre.

Ces derniers temps, on s'est malheureusement empressé de démanteler des traditions et des structures qui avaient un certain caractère pastoral et une certaine efficacité éducative. On ne les a pas aussitôt remplacées par d'autres éléments suggérés par le 19^e chapitre général. Il en résulte un « vide » pénible qui réduit à peu de chose l'action éducative de l'école salésienne. Nous avons là une grave responsabilité. Il faut que les provinciaux et les directeurs avec leurs conseils respectifs ainsi que l'ensemble des communautés étudient la situation. Qu'ils prennent avec sagesse et courage les dispositions qui s'imposent.

Les jeunes demandent une école formatrice

D'ailleurs même les élèves — souvent les plus réfléchis des classes supérieures — exigent de notre école cette formation chrétienne qui est sa raison d'être. Je vous avoue que j'ai été impressionné d'entendre en plusieurs occasions les exigences des jeunes en ce sens.

Je vous citerai, pour vous en donner une idée, quelques extraits d'une longue lettre qui m'a été envoyée par des étudiants qui allaient entrer à l'Université: « Au moment de quitter après tant d'années l'Institut, nous nous rendons compte de tout ce que nous y avons reçu. C'est quelque chose que nous ne pouvons pas mesurer. Il s'agit de toute notre formation humaine et chrétienne. Pourtant nous avons aussi eu l'occasion de noter quelques aspects moins valables de cette formation. Par formation nous entendons l'instruction religieuse, l'ouverture aux grandes dimensions du christianisme. Si vraiment on veut former des jeunes qui non seulement sachent par coeur leur catéchisme mais qui soient capables de comprendre de manière cohé-

rente l'étonnante réalité du christianisme, alors on ne pourra plus se contenter de la pieuse pensée insérée plus ou moins à propos par le prêtre-professeur dans le développement de son cours. Il ne suffit pas non plus de veiller au déroulement régulier et convenable des cours de religion. Il faut une action vaste, profonde, continue, organique, bien étudiée, dirigée et coordonnée: retraites spirituelles, débats,... sans se laisser décourager par les inévitables échecs grands ou petits. Dans cette ligne on pourrait espérer un sens chrétien plus profond et on obtiendrait des résultats plus valables. Alors les retraites ne seraient plus quelque chose d'accidentel ou de passager, mais le sommet d'un itinéraire ».

On pourra tirer bien des leçons des extraits de cette lettre écrite par des jeunes qui sont sortis de chez nous. Il y a même matière à un examen de conscience. En tout cas une chose me paraît devoir être bien mise en évidence: les jeunes, précisément en matière de formation, ne sont pas minimalistes. Il faut évidemment savoir les comprendre. Il faut avant tout les aimer sincèrement, en se donnant entièrement à eux avec esprit surnaturel, ce qui signifie qu'il faut prêter aussi attention à leurs centres d'intérêt. Les jeunes savent apprécier celui qui prouve concrètement qu'il ne se cherche pas soi-même mais qu'il veut leur bien. Leur réponse est d'ailleurs caractéristique de leur âge: généreuse jusqu'au sacrifice.

Mais je m'aperçois que je me suis attardé sur le sujet de l'école et de son aspect pastoral. Je me console en espérant que mon rappel sera un soutien pour ceux qui sont chargés de faire le point sur un sujet qui engage une partie si importante de notre mission.

Passons à présent à une autre question qui nous a été suggérée par la « découverte » du 19^e chapitre général.

Le « patronage »

Dans quelle mesure nous sommes-nous engagés dans l'essor nouveau du « patronage » comme « centre de jeunesse » capable de répondre aux exigences de la jeunesse de notre temps et aux justes attentes de

l'Eglise vis-à-vis de notre Congrégation » (*Actes du 19e chapitre général*, doc. XI, chap. II)?

Il est vrai que certaines provinces ont répondu concrètement à l'invitation pressante du chapitre général. Nous sommes au courant de certaines réalisations audacieuses et modernes, de certaines transformations qui ont voulu tenir compte des exigences nouvelles. Nous connaissons les admirables efforts qui ont été faits pour préparer un personnel adapté à ce genre d'oeuvres. Avant de songer aux locaux et à l'équipement, on a pensé au personnel, montrant par là qu'on se rendait compte de leur importance et de leur fonction.

Nous devons pourtant reconnaître en toute sincérité que justement dans ce secteur le but est encore loin d'avoir été atteint. Il faut aussi reconnaître franchement que ce n'est pas toujours et partout que l'on s'est engagé autant qu'il aurait fallu dans cet apostolat salésien caractéristique.

Il est évident qu'un tel engagement n'est sérieux que s'il tient compte de ce qui a été dit au 19e chapitre général: « Malgré les changements de situation sociale, le « patronage », comme centre de vie des jeunes, conserve sa valeur; il est même plus que jamais actuel, surtout dans la situation présente d'abandon moral de la jeunesse. La pastorale rénovée du Concile de Vatican II a souligné la valeur de cette formule d'approche des jeunes selon des formes ouvertes, greffées dans la vie, collant à leur psychologie, répondant à leurs intérêts les plus vifs et les plus variés, créant un milieu idéal pour la rencontre entre prêtres et jeunes » (*Actes du 19e chapitre général*, *ibidem*).

Pour juger si cette affirmation solennelle est devenue un critère d'action ou si elle est restée une simple expression verbale, il faut vérifier les prévisions qui ont été faites, les délais de réalisation que l'on s'était fixés, enfin voir dans quelle mesure on a abouti aux objectifs lancés par le 19e chapitre général. Ce chapitre demandait en particulier que le « patronage » ne se limitât pas aux jeunes qui viennent spontanément chez nous, mais qu'on s'ouvrit « dans un esprit de dialogue et missionnaire à tous les jeunes de la paroisse, du quartier, de la ville, et à tous ceux qui sont loin » (*Actes du 19e chapitre général*, *ibidem*).

Le chapitre soulignait aussi l'importance pour le « patronage » d'avoir un programme éducatif précis, correspondant aux âges des jeunes; de perfectionner au fur et à mesure la catéchèse, la liturgie; d'inviter les meilleurs à prendre des engagements apostoliques dans la société et dans l'Eglise, de favoriser à cet effet les différents genres d'association.

Le chapitre recommandait enfin d'assurer la qualité de ses activités culturelles et de chercher à compléter l'activité du « patronage » par des initiatives nouvelles: « centres sociaux, culturels, universitaires, (...) centres de consultation morale et religieuse pour jeunes, centres d'orientation » (*Actes du 19e chapitre général*, *ibidem*).

Pour réaliser un programme aussi difficile et aussi complexe, le chapitre général estimait qu'il était indispensable « d'adapter la répartition du personnel aux exigences pastorales et missionnaires du "patronage"; de choisir ce personnel à partir des capacités reconnues à chacun; de préparer ce personnel dans les noviciats, scolasticats, stages de perfectionnement et pendant l'année de pastorale; de pourvoir à sa continuelle mise à jour et de faire aller de pair la réflexion avec la mise en oeuvre pratique » (*Actes du 19e chapitre général*, *ibidem*).

Reconnaissons que tout ce programme comporte des difficultés et des sacrifices de tout genre. Mais cette oeuvre est d'une importance capitale. Elle exige une action courageuse et décidée, en conformité avec les orientations du 19e chapitre général. Sans ce courage il est inutile d'espérer un nouvel essor de ce que l'on a pu appeler « la première gloire et le chef-d'oeuvre de Don Bosco ».

Il y a cependant lieu de craindre que la crise ne s'aggrave, non seulement sous l'aspect quantitatif mais, pire encore, sous l'aspect qualitatif et que cette espèce d'oeuvre devienne vieille, anachronique, dépassée, faute d'animation interne. Le « patronage », comme disait celui qui était alors archevêque de Milan, Mgr. Montini, est une oeuvre éducatrice en puissance: on s'aperçoit qu'elle est susceptible de nouveaux et merveilleux accroissements ».

J'ai confiance que ces brèves mais sincères considérations contribueront à un sérieux et efficace examen sur ce sujet si important pour nous.

A quel point en est la pastorale des vocations?

Je sais que dans de nombreuses provinces on a réalisé des progrès réconfortants. On y trouve à présent des centres d'orientation pour les vocations, avec un personnel sérieusement préparé; une pastorale des jeunes active et coordonnée visant à développer parmi les jeunes de nos oeuvres (terrain naturel de nos vocations) les ferments de vocation; la sélection soignée des candidats, sans préoccupation irrationnelle du nombre; un choix sérieux du personnel pour les maisons de formation. Ces maisons ont toujours leur raison d'être, à condition qu'elles fonctionnent selon les critères suggérés par un sain renouveau. Elles sont la base indispensable pour le développement harmonieux des vocations dans la province.

Tout cela constitue des progrès qui, grâce à Dieu, ont vu le jour dans beaucoup de provinces. Et dans les autres?...

Je sais bien que dans le domaine des vocations les difficultés sont toujours plus nombreuses (je compte d'ailleurs m'entretenir une autre fois avec vous de ce sujet). Mais c'est justement à cause de cette difficulté qu'il faut multiplier les efforts et les initiatives, qu'il faut corriger les éventuelles erreurs de méthode. C'est là un problème vital pour notre Congrégation.

Mais il est temps d'arrêter la série des questions. Mon intention n'est pas de vous énumérer longuement les problèmes, ni de présenter un examen général de conscience. Je veux seulement rappeler un fait sur lequel nous devons humblement et sincèrement réfléchir: le 19^e chapitre général, dans beaucoup de ses décisions et de ses directives, attend encore d'être mis en pratique.

Pourquoi le 19^e chapitre général n'est pas encore une réalité

Parmi les diverses raisons qui peuvent expliquer ces carences il y en a une qui retient mon attention.

Le manque de connaissance et d'étude de documents si importants me fait penser à une attitude assez commune chez nous: nous nous

laissons prendre par l'immédiat, par les obligations journalières qui nous talonnent. Nous considérons comme une perte de temps, comme peu productif le fait de s'arrêter pour réfléchir sur des idées, des principes, pour étudier les méthodes, pour faire des plans.

Le fait que certaines de nos initiatives n'aboutissent pas est dû sans doute à des circonstances fort complexes. Mais cela pourrait aussi provenir de la tentation d'une fausse sécurité satisfaite de ses propres propositions. Cela aboutit à un certain immobilisme. Il est évident que le 19^e chapitre général et surtout le Concile de Vatican II demandaient des changements assez profonds qui ont pu secouer et déranger nos positions, qui ont pu nous amener à reconnaître que quelque chose n'allait pas. Cela nous obligeait à changer nos critères et nos méthodes. Et changer n'est pas chose facile. C'est pourquoi il arrive quelquefois que, sans nous en rendre compte, nous fermons les yeux pour ne pas voir, nous refusons de prendre une direction pour éviter toute éventuelle révision. C'est peut-être ce sentiment qui est à la base de certains échecs dans la réalisation des décisions du 19^e chapitre général ou du Concile de Vatican II, et qui ont pu donner l'impression d'une certaine indifférence ou d'un certain immobilisme.

Chers Confrères, j'ai voulu vous faire part de ces pensées qui m'ont été suggérées d'une certaine façon par vous-mêmes, pour vous aider à préparer, d'un seul coeur et d'une seule âme, le prochain chapitre général spécial. Cette préparation n'exclut pas, elle exige même, que tous nous nous efforcions de mettre en pratique les nombreuses délibérations et directives du 19^e chapitre général.

Il est évident que le chapitre spécial bien loin d'annuler les directives du précédent chapitre général confirmera au contraire ou perfectionnera ces directives. Quel moyen plus efficace pour nous préparer à recueillir alors les conclusions du chapitre spécial.

Discuter, oui, mais surtout mettre en pratique

Récemment j'ai été impressionné par une interview du cardinal Léger qui, comme vous le savez, s'est retiré après le Concile dans une léproserie en Afrique.

Au journaliste qui lui demandait pourquoi il avait voulu se retirer dans une léproserie, le cardinal répondit: « Après avoir tant *parlé* au cours du Concile, je me sentais le devoir, pour des motifs de cohérence, de *faire* quelque chose ». Et il ajoutait: « On a parlé beaucoup et on continue à parler trop; il y a comme une frénésie de la parole, inversement proportionnelle aux réalisations. Ce serait autant de gagné pour l'Eglise si on parlait moins pour travailler plus ».

La remarque du cardinal Léger coïncide avec ce que m'a écrit récemment notre confrère, l'héroïque Mgr. Trochta de la Tchécoslovaquie: « Le monde ne sera pas conquis au Seigneur par des discussions, mais par des sacrifices, par notre vie, comme l'a fait Don Bosco et tous les salésiens des temps heroïques de notre Congrégation ».

La convergence des idées et des jugements de ces deux prélats si riches en expérience pastorale et ecclésiale, nous invite à réfléchir. Il me vient spontanément à la mémoire ce que Don Bosco aimait à répéter: « Peu de paroles, des faits! ».

Il n'est pas question de nous détourner de l'étude de nombreux problèmes qui nous assaillent. Le *planning* de notre Chapitre spécial prévoit pour cette étude la participation large et consciente de tous les confrères. Nous devons seulement éviter le danger d'épuiser notre activité en d'interminables réunions, discussions, en oubliant qu'il existe déjà des délibérations et des directives valables qui attendent d'être mises en pratique. Que l'on cherche donc la façon de les mettre en pratique. Les problèmes, me disait un confrère, ne se résolvent pas en étudiant tout ce que les autres doivent faire en faveur du renouveau, mais en commençant par mettre en pratique, moi, la partie qui me revient. En d'autres termes, notre premier et irremplaçable devoir consiste à être des « *factores verbi* », des réalisateurs des idées. Pour rénover, cherchons à nous rénover nous-mêmes.

Préparons-nous donc au chapitre général spécial, non seulement en participant à l'étude des thèmes et des propositions, mais en réalisant les nombreuses et précieuses directives du 19^e chapitre général.

Ce sera un entraînement utile pour nous préparer psychologiquement et spirituellement à accepter — par des faits — tout ce que

l'Esprit-Saint dira à notre Congrégation à travers son suprême organisme délibératif.

En attendant continuons à nous préparer par la prière.

Je vous adresse mes salutations les plus affectueuses avec mes meilleurs vœux dans le Seigneur.

Que Don Bosco vous bénisse tous.

P. Luigi Ricceri
Recteur majeur

II. CHAPITRE GENERAL SPECIAL

Communications et informations du Bureau central de coordination.

1. La seconde réunion de la commission technique préparatoire

La seconde session des travaux de la commission technique préparatoire a eu lieu à Rome du 29 au 31 mai.

Les premier sujet à l'ordre du jour a été la révision des « nouvelles normes » pour l'élection des délégués aux chapitres provinciaux. Plusieurs objections ont été formulées, mais la commission a unanimement estimé que les difficultés soulevées n'apporteraient pas de changements substantiels aux « nouvelles normes » pour l'élection des délégués au second chapitre provincial spécial.

Pour remédier à certains inconvénients, diverses suggestions ont été faites. Elles seront communiquées en temps voulu à la commission préparatoire du second chapitre provincial spécial.

Le deuxième problème abordé par la commission a été le questionnaire destiné aux confrères en vue du chapitre général spécial. Après un long et sérieux examen, la commission technique préparatoire a unanimement décidé de proposer aux supérieurs de renoncer au questionnaire. Les raisons avancées furent les suivantes:

1) l'ampleur de la matière et les nuances de certaines requêtes demanderaient un gros travail de traduction;

2) cette traduction, ainsi que le travail de réflexion et de réponse qu'elle est censée susciter, ne saurait s'insérer dans les limites de temps prévues par le *planning*;

3) il existe actuellement une certaine saturation psychologique chez de nombreux confrères déjà surchargés de travail et sollicités par d'autres enquêtes de ce genre.

De nombreuses provinces avaient, en effet, déjà élaboré de vastes enquêtes en vue de la préparation du premier chapitre provincial spécial.

Ces difficultés auraient pu être en partie surmontées en proposant un questionnaire qui exigerait des réponses concises et touchant à l'essentiel. Mais cette proposition a rencontré une certaine réticence, d'ailleurs justifiée, chez des confrères partisans d'une expression sérieuse, ample et approfondie. De fait, une manipulation d'amateur risquerait de rendre le résultat de ces travaux incertain et pratiquement inutilisable. Selon certains experts, un travail de ce genre exigerait au moins trois ans. D'autant plus que certains problèmes, plus que les réponses elles-mêmes des confrères c'est leurs motivations qu'il serait intéressant de connaître.

Face à ces difficultés une autre voie a été proposée. Les commissions centrales élaboreront un texte sur lequel les confrères pourront ensuite donner leur avis. Il en résultera finalement une enquête qui vaudra bien n'importe quel autre sondage.

Le Conseil supérieur ayant reconnu le bien-fondé de ces remarques, le *planning* pour le chapitre général devra subir quelques modifications qui seront publiées en temps voulu. Cette disposition aura l'avantage de laisser plus de temps à la préparation et au déroulement du second chapitre provincial.

Le dernier point de l'ordre du jour concernait l'élaboration d'une documentation statistique à mettre à la disposition du prochain chapitre général ainsi que les dispositions pratiques qui devront assurer le déroulement des travaux du chapitre général: traduction simultanée, votes électroniques, bureau de présidence, service de secrétariat...

2. Le travail des commissions précapitulaires centrales

Comme il avait été prévu par le *planning*, les commissions précapitulaires centrales se sont réunies, du 30 juin au 20 août, à l'Istituto San-Tarcisio à Rome.

A) *Les commissions et le déroulement du travail*

Le dernier numéro des *Actes du Conseil supérieur* (n. 257) avait publié la liste des confrères qui avaient été désignés pour prendre part aux commissions. Le P. Léopold *Kasperlik* de la province de Cracovie (Pologne) n'a cependant pas pu prendre part à la réunion. Le P. Jean *Rennkamp* de la province de Cologne a été remplacé par le P. Gérard *Lenz* de la même province. Le P. Maurice *Quartier* (Belgique-Nord) a été remplacé par le P. Marcel *Baert* de la même province. L'abbé Francis *Moloney* (Australie) a été remplacé par l'abbé Chrysanthé *Saldanha* (Madras). L'abbé Giancarlo *Manieri* (Adriatique) a été remplacé par l'abbé Mirro *Amoni* de la même province. L'abbé Mario *Colombo* (Lombardie) par l'abbé Mario *Bonfadini* de la même province.

Don Giorgio *Gozzelino* est passé de la cinquième à la deuxième commission. Le P. José *Ramos* s'est joint à la deuxième commission.

Don Alfredo *Cogliandro* a été désigné comme directeur des membres de la commission. Comme présidents des commissions ont été élus:

- le P. Francis *Desramaut* pour la première commission,
- le P. Jaime *Rodriguez* pour la deuxième commission,
- Don Pietro *Brocardo* pour la troisième commission,
- Don Gennaro *Sesto* pour la quatrième commission,
- le P. Joseph *Aubry* pour la cinquième commission.

Chaque commission, selon ce qui avait été convenu, a travaillé sur le thème qui lui a été confié. On s'est cependant aperçu que de fréquents contacts étaient nécessaires entre les commissions pour une meilleure marche des travaux.

Le travail s'est déroulé selon un rythme toujours intense, réparti en deux parties de la journée: de 9 h. à 13 h. et de 17 h. à 19,30.

B) *Première phase des travaux: prise de connaissance de la matière et choix d'une méthode de travail*

Les commissions ont commencé par prendre connaissance des propositions envoyées par les provinces et les confrères. Etant donné l'am-

pleur du matériel, la première semaine de juillet a été réservée à la recherche d'une méthode de travail commune, tout en procédant individuellement au dépouillement des documents selon la spécialité de chaque commission. On ne tarda pas à prendre la résolution d'élaborer deux documents :

- une « radiographie » des propositions,
- un commentaire.

C) *L'élaboration du premier document*

Etant donné le retard dans l'envoi des documents des chapitres provinciaux, les commissions ont d'abord dû procéder à la mise en fiche des propositions. Elles ont ensuite été classées selon des mots-clé et selon une esquisse de « schéma ».

Les difficultés n'ont pas manqué : certaines provinces n'avaient pas encore fait parvenir leur document ; d'autres n'avaient pas suivi les indications qui avaient été données pour la présentation des propositions. La première préoccupation des commissions a été de respecter la pensée des différentes propositions qui avaient dû être sorties de leur contexte pour pouvoir être classées. Peu à peu chaque commission a réussi à élaborer un document qui fut remis au P. Aubry, chargé de coordonner l'ensemble. Une fois coordonné et débarrassé des redites inutiles, ce travail a été renvoyé devant les cinq commissions qui ont pu passer, vers le 10 août, à la rédaction définitive de leur document.

D) *Elaboration du second document*

Il était difficile de définir au point de départ le critère nécessaire à l'élaboration de ce document. Le 18 juillet, les commissions furent invitées à réfléchir à sa présentation. Mais aussitôt surgirent des questions sur la nature de ce document, sur le destinataire et sur le plan à suivre.

Plusieurs réunions furent nécessaires pour préciser la nature, le but et le destinataire. Tour à tour, des solutions furent proposées et soumises à la critique des commissions.

Il fut enfin convenu que le second document n'avait à être ni un document d'enseignement ni une étude scientifique restreinte, mais une réflexion communautaire des commissions précapitulaires sur la « radiographie » présentée par le premier document.

En suivant cette ligne on tendait à rejoindre les buts suivants:

- 1) centrer les problèmes révélés par la « radiographie »,
- 2) sensibiliser les confrères et les chapitres provinciaux à ces problèmes,
- 3) provoquer la réflexion et les réponses des confrères et des chapitres provinciaux.

Ce document a donc été conçu comme un instrument de travail, destiné aux confrères et au second chapitre spécial. Cet instrument devra aider à poursuivre et à approfondir le travail du premier chapitre provincial. Son but est de faire converger la réflexion de toute la Congrégation, non plus sur de grands thèmes généraux, mais sur des idées, des requêtes et des propositions qui constituent ensemble la problématique qui se dégage des divers chapitres provinciaux spéciaux.

Du 2 au 13 août, les commissions ont travaillé selon ces critères, chacune dans son propre secteur, sans pour autant perdre contact avec les autres commissions. Le contact se faisait par échange d'expert, par contrôle réciproque d'une commission à l'autre, enfin par une série de réunions de la commission de coordination, composée des cinq présidents et présidée par le P. Gaétan Scrivo.

Le 13 août, le brouillon du second document était prêt. Après avoir été soumis à la critique à l'intérieur de chaque commission, le document a été mis au net, photocopié et distribué à tous les membres des commissions afin de recueillir d'éventuelles remarques.

Toutes les remarques ont été ensuite examinées à l'intérieur de chaque commission. Finalement le rapporteur de chaque commission présenta devant l'assemblée plénière les remarques qui avaient été acceptées, et par conséquent les modifications à apporter au document.

La rédaction et la présentation définitive ont été confiées à une commission restreinte qui s'est réunie du 22 au 28 septembre à Caselette, sous la présidence de Don Scrivo.

En conclusion nous pouvons dire que les difficultés n'ont pas manqué, ni les moments d'incertitude et de tension. Ce travail s'est révélé plus délicat et plus difficile qu'il ne paraissait à prime abord.

Il reste cependant le fait, on ne peut plus positif, que ces documents sont le résultat du travail de tous ces confrères qui ont apporté avec une générosité exceptionnelle leur précieuse expérience riche par la diversité des provenances, des spécialisations, de l'âge et des charges assumées dans la Congrégation.

III. DISPOSITIONS ET NORMES

Application de l'Instruction « Renovationis Causam »

Le 21 mai 1969, le Recteur majeur a envoyé aux provinciaux une circulaire concernant l'application de l'Instruction « Renovationis Causam ». Cette circulaire est reproduite dans le présent numéro des *Actes du Conseil supérieur* à titre d'information et d'avis pour tous les confrères.

Turin, le 21 mai 1969

Cher Père Provincial,

Afin de répondre à certaines situations prévues par l'Instruction « Renovationis Causam », en accord avec les Membres du Conseil supérieur et après avoir obtenu de l'Autorité compétente les facultés requises, j'ai cru bon de prendre certaines décisions que je m'empresse de communiquer à tous les provinciaux, sans attendre la prochaine parution des *Actes du Conseil supérieur*.

1. Profession annuelle après le noviciat

Conformément aux directives de l'Instruction « Renovationis Causam » et à la suite des requêtes exprimées par un certain nombre de provinciaux, nous avons demandé au Saint-Siège la faculté de déroger à l'article 182 de nos Constitutions qui prévoient à la fin du noviciat l'émission de vœux triennaux.

La S. Congrégation des Religieux a répondu à notre requête par un décret daté du 10 mai 1969.

A la fin du noviciat, les novices admis à la profession religieuse

pourront émettre des vœux pour un an. Ces vœux devront être renouvelés chaque année durant le premier stage triennal.

Cette innovation vise à donner aux jeunes salésiens une conscience plus aiguë des exigences de leur consécration et à les aider à faire de leur profession une adhésion personnelle, libre et responsable.

2. Admission aux études de théologie et profession perpétuelle

Dans la situation présente, à cause des changements décidés par l'Instruction « *Renovationis Causam* », il semble utile d'indiquer quelques directives générales concernant les jeunes confrères qui ont terminé leur stage de pédagogie pratique et qui devraient être admis au second cycle des études sacerdotales, c'est à dire au scolasticat de théologie (cf. *Règlements*, n. 316,4).

Jusqu'à présent il était de règle de ne pas admettre les confrères qui n'avaient pas encore émis les vœux perpétuels. Or, étant donné la possibilité de prolonger la profession temporaire au-delà des six ans et étant donné aussi l'abolition d'un délai fixe pour la profession perpétuelle, la situation se trouve évidemment changée.

Le jugement concernant l'aptitude au second cycle des études sacerdotales et l'admission à la profession perpétuelle doivent être distincts et faits indépendamment l'un de l'autre.

C'est un fait reconnu que les jeunes de notre temps manquent fréquemment d'assurance. Il en résulte pour nous, qu'à la fin des six années de vœux temporaires, certains de nos jeunes confrères ne se sentent pas prêts pour un engagement définitif. Il faut se garder d'exercer sur eux une quelconque pression morale. La décision de se donner à Dieu par des vœux est une décision éminemment personnelle qui requiert pleine et entière liberté.

Pour les admissions au second cycle des études sacerdotales on tiendra compte des directives suivantes:

a) Les aptitudes et la bonne volonté du candidat devront avoir eu l'occasion de se manifester et avoir été contrôlées durant le stage de pédagogie pratique, et non durant leur second cycle d'études sacerdotales. Le scolasticat de théologie n'a, en effet, pas été conçu pour

cela et n'a pas les moyens pour le faire. Les directeurs, les provinciaux et leur conseil examineront donc attentivement un cas après l'autre. Qu'on se débarrasse enfin de cette mentalité faussée et dangereuse du « forcez-les tous à entrer ». Cette parole du Seigneur n'a rien à voir avec la situation présente. Qu'on cesse de pousser en avant des incapables et des hésitants, sous prétexte qu'il faut du monde pour nos oeuvres. Qu'on ne prolonge pas certains essais, qui finissent par nuire autant à l'esprit de notre Congrégation qu'aux intéressés eux-mêmes. Qu'on ne retienne pas chez nous, sous prétexte d'assurer leur salut, des personnes qui sont inaptes à notre genre de vie. Alors qu'ailleurs ils feraient de bons chrétiens, dans le cadre de notre Congrégation ils risquent de se nuire à eux-mêmes et aux autres.

b) Quand un jeune confrère, qui pendant les six années de ses vœux temporaires a donné des preuves de sa vocation, demande à être admis à la profession perpétuelle, que l'on satisfasse à sa requête.

c) Si après avoir fait ses six années et avoir donné tous les signes d'une authentique vocation, un confrère manifestait le désir de s'éprouver encore, qu'on lui accorde encore un temps d'essai et qu'on lui permette de commencer ses études de théologie. Qu'on évite cependant de prolonger outre mesure cette période (R.C., 6).

d) Si l'on estime qu'un jeune confrère ne présente pas les caractéristiques d'une authentique vocation, qu'on ne prolonge pas l'essai. Cette mesure serai inutile et nuisible.

e) Quant à la préparation à la profession perpétuelle, qu'on organise pendant les vacances, un cours qui joint aux exercices spirituels pourra durer environ un mois. Cette période précédera immédiatement l'émission des vœux. Le programme de ce cours pourra être fixé par les conférences provinciales.

La question de temps réservé au second noviciat auquel il est fait allusion dans « *Renovationis Causam* » a été traitée par le 19^e chapitre général. Elle pourra cependant être revue au cours du prochain chapitre.

f) Il est évident que les ordres sacrés ne peuvent être reçus qu'après la profession perpétuelle (cf. R.C., 37). Quant aux délais fixés

pour l'admission aux ordres, qu'on s'en tienne aux directives que le Conseiller pour la formation, dans une lettre circulaire du 28 mars, a fait parvenir aux provinciaux et aux directeurs de scolasticat de théologie.

g) Pour les confrères coadjuteurs (mis à part ce qui a été dit au sujet des études de théologie et de l'admission aux ordres), en ce qui concerne leur admission à la profession perpétuelle, qu'on s'en tienne aux critères établis pour les clercs.

3. Prorogation de la profession temporaire au-delà des six ans

Comme cela avait été annoncé dans les *Actes du Conseil supérieur* (n. 257), le Recteur majeur a demandé à la S. Congrégation des Religieux « la faculté de proroger les vœux temporaires des religieux de son ressort pour une période de trois ans, au-delà des six ans prévus par nos Constitutions ».

La S. Congrégation des Religieux a accordé au Recteur majeur la faculté demandée, jusqu'au au prochain chapitre général.

Les provinciaux qui voudraient profiter de cette prorogation, compte tenu des critères énumérés ci-dessus, pourront en faire la demande individuellement au Recteur majeur précisant les raisons de leur requête.

Je vous serais reconnaissant de prendre attentivement connaissance de ces directives. Mais qu'on comprenne surtout l'esprit qui les anime et le but qu'elles se proposent d'atteindre.

Que la Vierge auxiliatrice, dont nous célébrons bientôt la fête, bénisse et rende fécond votre souci d'une formation meilleure de nos jeunes confrères.

Bien cordialement,

P. Luigi Ricceri
Recteur majeur

IV. COMMUNICATIONS

1. Nouvelle forme de profession temporaire annuelle

Notre Recteur majeur a demandé à la Congrégation des Religieux « la faculté d'essayer une nouvelle forme de profession temporaire annuelle, renouvelable chaque année pendant la durée d'un triennat; cela en attendant les décisions du chapitre général spécial qui aura lieu en 1971.

La Congrégation des Religieux a satisfait à la requête par une réponse datée du 10 mai 1969.

2. Création d'une « visitatorie » d'Irlande, d'Afrique du Sud et du Swaziland

Le Conseil supérieur a érigé, en date du 4 juillet 1969, une nouvelle circonscription administrative appelée « visitatorie », pour l'Irlande, l'Afrique du Sud et le Swaziland, qui dépendaient jusqu'à présent de la province de Londres. Le siège central de la visitatorie a été établi à Dublin.

3. Nominations de provinciaux

- P. Paolo *Aguayo* pour la province de Guadalajara (Mexique),
- P. Mario *Bava* pour la province subalpine (Italie),
- P. Joseph *Bertolli* pour la province de Milan,
- P. Mariano *Carillo* pour la province de Mexico,
- P. Luigi *Ferrari* pour la province de Manille,

P. Joseph *Lonaro* pour la province de Venise,
P. Georges *Lorriaux* pour la province de Paris,
P. Dante *Magni* pour la province centrale (Italie),
P. Jan *Raaymackers* pour la province des Pays-Bas,
P. Ugo *Santucci* pour la province de San Salvador,
P. Amadeo *Verdecchia* pour la province de Catania (Sicile),
P. Michael *Egan* pour la « visitatorie » d'Irlande, d'Afrique du Sud
et du Swaziland.

4. Le vicaire du Recteur majeur auprès des Soeurs salésiennes

Don Sante *Garelli* a demandé d'être relevé de sa charge de vicaire auprès des Soeurs salésiennes. Le Recteur majeur a donné suite à sa requête en lui désignant comme successeur Don Giuseppe *Zavattaro*.

5. Création de provinces ecclésiastiques

Le Saint-Père a érigé le territoire de Gauhati-Shillong (Inde), précédemment rattaché à la province ecclésiastique de Calcutta, au rang de province. Shillong a été, de ce fait, élevé au rang de siège métropolitain, sous la nomination officielle d'archidiocèse de Gauhati-Shillong avec les deux diocèses suffragants de Dibrugarh et de Tezpur.

La préfecture apostolique de Haflong a été érigée en diocèse ayant son siège à Silchar.

Ont demandé, pour des raisons de santé, d'être relevé de leur charge pastorale:

— Mgr. Etienne *Ferrando*, qui a obtenu du Saint-Père d'être transféré du diocèse de Shillong à l'église titulaire « pro-hac vice » archiépiscopale de Troina.

— Mgr. Oreste *Marengo*, du diocèse de Tezpur, qui a obtenu son transfert à l'église titulaire épiscopale d'Arsacal.

Sa Sainteté a nommé Mgr. Hubert D'Rosario, évêque de Dibrugarh, archevêque de Gauhati-Shillong et administrateur apostolique « ad nutum Sanctae Sedis » du diocèse de Dibrugarh resté vacant.

6. Nouveau diocèse en Thaïlande

Une partie du diocèse de Tatchabouri a été érigé en diocèse ayant son siège à Surat Thani. Mgr. Pierre *Carretto*, évêque de Ratburi depuis 1951, a été nommé, le 13 juillet 1969, évêque du nouveau diocèse.

7. Cours de renouvellement spirituel et pastoral

Suite aux décisions du 19^e chapitre général et à titre d'expérience, un cours de renouvellement spirituel et pastoral pour les prêtres de nos provinces d'Amérique latine aura lieu, l'année prochaine, à Caracas. Ce cours durera six mois, de janvier à juin 1970.

8. Solidarité fraternelle

Avant la date du 31 août 1969, les offrandes suivantes étaient parvenues au Recteur majeur:

Province subalpine	lires	2.431.000
Province de São Paulo (Brésil)		5.467.500
Province du Portugal		543.200
Province de Novare (Italie)		6.725.000
Province du Pérou		620.000
Province centrale (Italie)		2.112.000
Province de Lombardie-Emile		2.375.000
Province des Pouilles et de Lucques (Italie)		873.000
Province du Vénézuéla		2.400.000
L'I.T.I. de Sesto-San Giovanni de Milan		110.000
Les élèves de Borgomanero		150.000
L'Istituto Bearzi d'Udine (Italie)		590.000
L'Istituto San Domenico Savio de Messine (Italie)		100.000
Don Bosco College de Newton (U.S.A.)		93.750
L'école salésienne de Muyurina (Bolivie)		15.000
Le collège salésien de Masaya (Nicaragua)		62.000

Le noviciat de Pinerolo (Italie)	50.000
L'oeuvre salésienne de Selargius (Sardaigne)	50.000
Le scolasticat de théologie de Messine (Italie)	107.000
Le séminaire ukrainien de Rome	50.000
Anonyme (Equateur)	18.750
Anonyme (Autriche)	48.200

D'un prêtre tchécoslovaque... dix intentions de messe par mois.

Ces sommes ont été affectées, selon le souhait des donateurs:

Pour le noviciat de Cochamba (Bolivie)	
de la part de la province de São Paulo (Brésil)	lires 1.867.000
Pour les études des confrères de Pôrto Alegre (Brésil)	
de la part de la province de São Paulo (Brésil)	3.600.000
Pour des bourses d'études de théologie au Paraguay	
de la part de la province de Vénézuéla	2.400.000
Pour le noviciat de Cochabamba (Bolivie)	
de la part de l'école St. Dom. Savio de Vendrogno (Italie)	500.000
Pour les missions du Mato Grosso	
de la part des élèves de Borgomanero (Italie)	150.000
Pour l'oeuvre de Haïti	
de la part du Dôn Bosco College de Newton (U.S.A.)	93.000
Pour une province d'Europe centrale	
de la part de la province subalpine	2.431.000
Pour Don Liviabella (Japon)	25.000
Pour la maison d'édition « Don Bosco Sha » de Tokyo	100.000
Les autres sommes, sans destination explicite des donateurs, ont été affectées aux oeuvres que les <i>Actes du Conseil supérieur</i> de février 1969 avaient proposé à la solidarité fraternelle:	
Pour les missions du vicariat de Mendez (Equateur)	lires 1.000.000
Pour les missions de Humaitá	286.200
Pour la cité Don Bosco de Corumbá (Brésil)	1.000.000
Pour les missions de Rio Negro (Brésil)	1.750.000
Pour le « patronage » St. Louis d'Asunción (Paraguay)	1.250.000
Pour la bibliothèque du scolasticat de la province de l'Uruguay	1.000.000

Pour la Corée (pour les confrères en cours d'études)	637.000
Pour le juvénat d'Ypacaraí (Paraguay)	1.400.000
Pour l'oeuvre de Port-au-Prince (Haïti)	1.500.000
Pour la cité des jeunes de Lubumbashi (Congo)	1.000.000
Pour notre maison de formation au Vietnam	500.000
Pour l'oeuvre d'Azimganj-Calcutta (fils des néophytes)	500.000

9. « Etrenne » du Recteur Majeur pour l'année 1970

« La loi fondamentale de la perfection humaine, et donc de la transformation du monde, est le commandement nouveau de l'amour » (G.S., P.1, c. 3,38).

En nous inspirant de cette déclaration du Concile et de l'exemple vivant de Don Bosco.

1. redécouvrons le sens authentique de la charité dans le message évangélique,

2. vérifions l'efficacité de la charité dans notre vie personnelle, familiale et communautaire,

3. renouvelons notre engagement pour le service de charité que nous devons à la communauté ecclésiale et à tous nos frères.

V. ACTIVITE DU CONSEIL SUPERIEUR ET INITIATIVES D'INTERET GENERAL

Du mois d'avril au mois de juin, les Conseillers régionaux se sont rendus dans les diverses provinces de leur ressort. Dans chacune de nos maisons ils se sont entretenus avec les confrères. Ils ont également présidé diverses réunions d'intérêt provincial ou régional.

Le R. P. *Giovannini* a séjourné dans la province de Rome; le R. P. *Schure* en Allemagne du Nord et aux Pays-Bas; le R. P. *Tobill* aux Philippines; le R. P. *Segarra* en Amérique centrale; le R. P. *Garnero* dans les provinces de Caracas, de Manaus, de Pôrto Alegre; le R. P. *Castillo* au Pérou, en Bolivie et au Paraguay. A leur retour, ces supérieurs ont rendu compte de leur visite devant le Conseil.

Pendant ce temps, les autres Conseillers ont réglé les affaires courantes du gouvernement de la Congrégation. Ils ont aussi réservé de nombreuses séances à l'étude des dossiers que les provinces ont fait parvenir au Centre en vue du réajustement de nos oeuvres.

Au cours de cette période, il n'y a pas eu d'activités extraordinaires. Toute l'attention des provinces semble avoir été retenue par la préparation et le déroulement des chapitres provinciaux.

Parmi les initiatives dont nous avons eu connaissance, nous signalons celles qui semblent présenter le plus grand intérêt. D'abord le cours réservé aux nouveaux directeurs, qui eut lieu à Turin-Crocetta du 17 au 29 août. Soixante-trois confrères y prirent part. Ils représentaient vingt-trois provinces, surtout de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal) mais aussi de l'Asie (Inde et Thaïlande) et de l'Amérique (Mexique, Chili, Etats-Unis).

Du 27 août au 24 septembre eut lieu à l'Istituto Gerini de Rome un cours réservé aux missionnaires qui se préparaient à partir pour l'Amérique latine ou pour l'Asie.

La liste des partants de cette année comprend cinquante-cinq confrères (19 prêtres, 22 abbés, 14 coadjuteurs) qui proviennent des provinces suivantes: cinq de la province centrale, sept de la subalpine, un de l'adriatique, quatre de la Calabre, un de la toscane, un de la province lombarde-émilienne, un de la province de Novare, trois de la province des Pouilles, deux de la province de Rome-Sardaigne, un de la Sicile, un de la province orientale de Venise et quatre autres de la province occidentale, un de l'Autriche, un de la Belgique-Nord, deux de la Yougoslavie, deux de la Pologne-Nord, deux de Barcelone, deux de Bilbao, un de Cordoue, trois de León, trois de Madrid, deux de Séville, un de Valence, un de San Francisco des Etats-Unis.

Quarante-cinq de ces confrères sont destinés à l'Amérique latine et dix au continent asiatique.

VI. DOCUMENTS

Nouvelle forme de profession temporaire annuelle

SACRA CONGREGATIO
PRO RELIGIOSIS
ET INSTITUTIS SAECULARIBUS
N. 15737/69

Beatissimo Padre,

Il Rettor Maggiore della Società Salesiana di S. Giovanni Bosco, in deroga all'art. 182 delle Costituzioni, implora dalla Santità Vostra la facoltà di sperimentare una forma nuova di professione temporanea « ad annum » rinnovabile annualmente per la durata del triennio; ciò in attesa del Capitolo Generale Speciale che si celebrerà nel 1971.

Che della grazia, ecc.

Vigore facultatum a Summo Pontifice tributarum, Sacra Congregatio pro Religiosis ed Institutis saecularibus, attentis expositis, annuit pro gratia iuxta preces, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romae, die 10 maii 1969.

I. Card. Antoniutti
prae.

C. Addivinola
Ad. a Studiis

VII. MAGISTERE PONTIFICAL

1. **Rendre facile l'adhésion au christianisme, sans pour autant oublier la croix**

Allocution prononcée par Paul VI au cours de l'audience générale du 25 juin 1969

Chers fils et filles,

Il Nous semble que notre devoir est encore de repenser au Concile au cours de ces brèves conversations que sont les audiences générales. Et maintenant Nous le faisons sans remonter à ses enseignements divers et spécifiques, mais en faisant quelques observations de caractère très général. Celle-ci, par exemple, tous peuvent la faire par eux-mêmes: le Concile a produit dans le peuple chrétien une mentalité, sa mentalité propre. Il est clair qu'à la base de cette mentalité on trouve une conviction très bonne, un postulat, une idée fondamentale que les uns considèrent comme déjà acquise, d'autres, plus prudents, comme à acquérir. Et cette conviction est que le Concile demande un engagement chrétien plus sérieux, plus authentique, plus vrai. Un approfondissement dans la sincérité. Cette idée, avons-nous dit, est très juste. Nous pouvons et devons la faire nôtre, parce que c'est d'elle qu'est parti le Concile, de même que de cette aspiration à une interprétation parfaite de la vie chrétienne, aussi bien dans la pensée que dans l'action, part sans cesse l'action enseignante, sanctificatrice et pastorale de l'Eglise. Mais, après le Concile, comment s'exprime cette nouvelle mentalité? Où va sa recherche d'un christianisme authentique, vivant et adapté à notre temps? Elle s'exprime de différentes manières. L'une d'elles est de croire désormais facile l'adhésion au christianisme, et donc de tendre à le rendre facile.

La mentalité nouvelle du Concile

Un christianisme facile: cela nous semble une des aspirations plus évidentes et plus répandues, après le Concile. Facilité: la parole est

séduisante; elle est acceptable, dans un certain sens, mais elle peut être ambiguë. Elle peut constituer une très belle apologie de la vie chrétienne, si on la comprend bien; elle pourrait également être un déguisement, une conception de laisser-aller, un « minimisme » fatal. Il faut faire attention.

Il est hors de doute que le message chrétien se présente dès le début, dans son essence, dans son intention salvatrice, dans le dessein miséricordieux qui le pénètre, comme facile, heureux, acceptable et supportable. C'est une des certitudes les plus sûres et les plus réconfortantes de notre religion. Oui, bien compris, le christianisme est facile. Il faut le penser, le présenter, le vivre comme tel. Jésus lui-même l'a dit: « Mon joug est doux, et mon fardeau léger » (*Mt.*, 11,30). Il l'a répété, dans ses reproches aux Pharisiens, méticuleux et intransigeants de son temps: « ils lient de pesants fardeaux et les imposent aux épaules des gens » (*Mt.*, 23,4; cf. *Mt.*, 15,2 et ss.). Et une des idées maîtresses de saint Paul ne fut-elle pas celle de libérer les nouveaux chrétiens de l'observance difficile, compliquée et désormais superflue, des prescriptions légales de l'ancienne alliance, avant le Christ?

Le grand commandement de l'amour de Dieu.

Il faudrait quelque chose de semblable pour notre époque, qui est orientée vers des conceptions spirituelles simples et fondamentales. Synthétiques et accessibles à tous: le Seigneur n'a-t-il pas condensé dans le suprême commandement de l'amour de Dieu et dans celui, qui le suit et en dérive, de l'amour du prochain, « toute la loi et les prophètes » (*Mt.*, 22,40)? La spiritualité de l'homme moderne l'exige, celle des jeunes surtout; une exigence pratique d'apostolat et de pénétration missionnaire le réclame. Simplifier et spiritualiser, c'est-à-dire rendre facile l'adhésion au christianisme, voilà la mentalité qui semble jaillir du concile: pas de juridisme, pas de dogmatisme, pas d'ascétisme, pas d'autoritarisme, dit-on avec beaucoup trop de désinvolture: il faut ouvrir les portes à un christianisme facile. On tend ainsi à émanciper la vie chrétienne de ce qu'on appelle les « structures »; on tend à donner aux vérités mystérieuses de la foi une possibilité d'expression dans la langage courant, et compréhensibles dans la mentalité moderne, en les libérant

des formulations scolastiques traditionnelles et sanctionnées par le magistère autorisé de l'Eglise; on tend à assimiler notre doctrine catholique à celle des autres conceptions religieuses; on tend à défaire les liens de la morale chrétienne, qualifiés vulgairement de « tabous » et de ses exigences pratiques de formation pédagogique et d'observance disciplinaire pour donner au chrétien — même s'il est un ministre des « mystères de Dieu » (1 Cor., 4,1; 2 Cor., 6,4) ou appelé à la perfection évangélique (cf. Mt., 1,21; Lc., 14,33) — une soi-disant intégration au mode de vie commun. On veut, Nous le répétons, un christianisme facile, dans la foi et dans les moeurs.

Mais ne dépassons-nous pas les limites de l'authenticité à laquelle tous aspirent? Ce Jésus, qui nous a apporté la Bonne Nouvelle de la bonté, de la joie et de la paix; ne nous a-t-il pas exhortés par hasard à passer par « la porte étroite » (Mt., 7,13)? et n'a-t-il pas demandé la foi en sa parole, au-delà de la capacité de notre intelligence (cf. Jn., 6,62-67) N'a-t-il pas dit que « celui qui est fidèle en peu de choses, l'est également pour beaucoup » (Lc., 16,10)? N'a-t-il pas fait consister l'oeuvre de sa rédemption dans le mystère de la Croix, folie et scandale (1 Cor., 1,23) pour ce monde, alors qu'il faut y participer pour être sauvé?

Ici la leçon devient longue et difficile. Une question se pose: mais alors le christianisme n'est pas facile? alors il n'est pas acceptable par les hommes de ce temps, il n'est pas présentable au monde contemporain? Nous renonçons maintenant à résoudre valablement cette grave difficulté. Nous rappelons seulement que les choses faciles, si elles sont belles, parfaites, et rendues telles en surmontant des obstacles formidables, coûtent toujours cher. Nous pensons à tous les efforts de la culture et du progrès, quand nous avons l'occasion de voyager en avion: voler, comme c'est facile! mais combien d'études, de fatigue, de risques, de sacrifices, cela a coûté!

« Humanae Vitae » et une secrète pensée

Et puis, pour rester dans notre thème, nous nous demandons: le christianisme est fait pour les tempéraments faibles et les personnes à la conscience trop large? Pour les hommes lâches, tièdes, conformistes,

et peut soucieux des exigences austères du Règne de Dieu? Nous nous demandons parfois s'il ne faut pas chercher parmi les causes de la diminution des vocations à la généreuse suite du Christ, sans réserves et sans retour, celle de la présentation superficielle d'un christianisme édulcoré, sans héroïsme et sans sacrifice, sans la Croix, privé donc de la grandeur morale d'un amour total. Et nous nous demandons encore si parmi les motifs des objections soulevées par l'encyclique « *Humanae Vitae* » il n'y a pas celle d'une pensée secrète: abolir une loi difficile pour rendre la vie plus facile. (Mais si c'est une loi, qui a son fondement en Dieu, que faire?).

Nous répéterons: oui, le Christianisme est facile; et c'est sage, c'est un devoir d'aplanir tous les chemins qui y conduisent, avec toutes les facilités possibles. Et c'est ce que l'Eglise, après le Concile, essaie de faire de toute manière, mais sans trahir la réalité du christianisme. Celui-ci est vraiment facile à certaines conditions: pour les humbles, qui recourent à l'aide de la grâce, par la prière, par les sacrements, par la confiance en Dieu « qui ne permettra pas — dit saint Paul — que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation il vous donnera le moyen de la supporter » (1 Cor., 10,13); pour les courageux, qui savent vouloir et aimer, aimer surtout. Disons avec saint Augustin: le joug du Christ est suave pour qui aime, dur pour qui n'aime pas, « *amanti suave est; non amanti, durum est* » (*Serm.*, 30; *P.L.*, 38,192).

Fils très chers, tâchez de faire cette expérience heureuse: rendre la vie chrétienne facile par l'amour! Avec notre Bénédiction Apostolique.

2. Efforts de purification, d'approfondissement et de réalisation pour un christianisme renoué et vivant

Allocution prononcée par le Saint-Père au cours de l'audience générale du 2 juillet 1969

Chers fils et filles,

C'est notre désir d'accueillir les grandes paroles du Concile, celles qui en définissent l'esprit et qui, dans leur synthèse dynamique, forment la mentalité de ceux qui, dans l'Eglise et en dehors d'elle, s'y réfèrent. Une de ces paroles est celle de « nouveauté ». C'est un mot simple, très

employé, fort sympathique aux hommes de notre temps. Mis dans un contexte religieux, il est merveilleusement fécond; mais mal comprise, cette parole peut devenir explosive. Cependant c'est une parole qui nous a été donnée comme un ordre, un programme. Elle nous fut annoncée comme une espérance. Elle vient à nous de l'Écriture sainte: « Voici, dit le Seigneur, que je ferai des choses nouvelles ». C'est le prophète Isaïe qui parle ainsi, et St Paul lui fait écho (2Cor., 5,17) et puis l'Apocalypse: « Voici que je fais toutes choses nouvelles » (21,5). Et Jésus, le maître, ne fut-il pas un innovateur? « Vous avez entendu ce qui a été dit par les anciens... Mais moi je vous dis » (Mt., 5), répète-t-il dans le discours de la montagne. Le baptême, c'est-à-dire le début de la vie chrétienne, n'est-il pas lui aussi une régénération? « Nous vivons nous aussi dans une vie nouvelle » (Rom., 6,4). Ainsi toute la tradition du christianisme, en marche vers sa perfection. Il reprend sans cesse l'idée de nouveauté, quand il parle de conversion, de réforme, d'ascèse, de perfection. Le Christianisme est comme un arbre, toujours au printemps, avec de nouvelles fleurs, de nouveaux fruits; sa conception est dynamique, à la vitalité inépuisable, dans la beauté.

Un esprit nouveau

Le Concile s'est présenté exactement ainsi. Deux termes l'ont précisé: renouvellement (*L.G.*, 8 à la fin, *optatam introd.*) et « aggiornamento ». Cette dernière expression, que le Pape Jean XXIII a lancée, est entrée désormais dans le langage courant, et pas seulement en Italie cf. *A.A.S.*, 1963, p. 750); ce sont deux termes qui parlent de nouveauté, l'un par référence plutôt au domaine intérieur, spirituel; l'autre, à l'aspect extérieur, canonique, institutionnel.

Il nous plaît beaucoup que cet « esprit de nouveau » (c'est ainsi que s'exprime le Concile dans « *Optatam* », à la fin) soit compris par tous et vivant. Il répond à un aspect dominant de notre époque, qui est toute entière en transformations rapides et énormes, c'est-à-dire en mesure de produire des nouveautés dans tous les secteurs de la vie. La confrontation surgit immédiatement à l'esprit: tout change mais pas la religion? Ne se produit-il pas alors entre la réalité de la vie et le christianisme, surtout le catholicisme, une différence, une distance, une

incompréhension réciproque, une hostilité mutuelle? L'une court, l'autre reste immobile: comment peuvent-ils être d'accord? Comment le christianisme peut-il influencer aujourd'hui la vie? Et voilà la raison de la réforme entreprise par l'Eglise, spécialement après le Concile; voilà l'Episcopat occupé à promouvoir le renouveau correspondant aux besoins présents (cfr. par exemple le message de l'Episcopat du Trentin et du Haut-Adige au clergé 1967); voilà les ordres religieux prêts à réformer leurs statuts; voilà le laïcat catholique en train de se former et de s'adapter aux injonctions ecclésiales; voilà la réforme liturgique, dont tous connaissent l'extension et l'importance; voilà l'éducation chrétienne qui réexamine les méthodes de sa pédagogie; voilà toute la législation canonique en révision rénovatrice.

Et combien d'autres nouveautés consolantes et prometteuses germent dans l'Eglise en attestant sa vitalité nouvelle, et qui montrent en ces années si difficiles pour la religion l'assistance continue de l'Esprit Saint. Le développement de l'oecuménisme, guidé par la foi et la charité, suffit à montrer à lui tout seul un progrès quasi imprévisible sur le chemin et dans la vie de l'Eglise. L'espérance, qui est regard de l'Eglise vers l'avenir, emplit son coeur, et le montre en attente. L'Eglise n'est pas vieille, elle est ancienne; le temps ne la plie pas, au contraire; si elle est fidèle aux principes intrinsèques et extrinsèques de sa mystérieuse existence, il la rajeunit. Elle ne craint pas la nouveauté, elle en vit. Comme un arbre aux racines fécondes, elle tire de chaque époque historique un nouveau printemps.

Vous vous rappellerez sans doute ce que le cardinal Suhard écrivait en 1947 dans une lettre pastorale, restée célèbre « Essor ou déclin de l'Eglise » la guerre n'est pas un intermède, mais un épilogue... l'ère qui commence après, prend figure d'un prologue... De la même manière Nous pouvons parler du Concile. Il a ouvert un nouveau cycle. Aujourd'hui personne ne peut croire qu'il manque de caractères nouveaux, comme Nous le disions. Mais ici l'examen des nouveautés Nous oblige à Nous demander si tous les phénomènes nouveaux post-conciliaires sont bons.

Nous pourrions Nous limiter à inviter votre jugement à tenter cet examen. Il y en a qui ont observé que la nouveauté n'apporte pas

toujours du progrès. Par elle-même la nouveauté signifie changement. Le changement doit être jugé, non pas tellement en lui-même, mais pour son contenu, sa fin. Est-ce que le nouveau nous porte aujourd'hui à un christianisme vraiment meilleur? Quels critères peuvent nous aider à juger de la valeur de ce qui est nouveau dans l'Eglise? Il y en a qui observent des phénomènes, non de progrès, mais de décadence! Il y en a qui parlent, non d'évolution mais de révolution, non d'augmentation mais de décomposition.

Retour à la source

La question de la nouveauté dans la vie catholique est extrêmement complexe. Limitons-Nous à une seule remarque, qui est la suivante: la nouveauté ne peut se produire dans l'Eglise par une rupture avec la tradition. La mentalité révolutionnaire est parfois entrée dans la mentalité de beaucoup de chrétiens, de bons chrétiens. La rupture qui nous est permise est celle de la conversion, de la rupture avec le péché, et non d'avec le patrimoine de foi et de vie, dont nous sommes héritiers responsables et fortunés. Les innovations nécessaires et opportunes, celles auxquelles nous devons aspirer, ne peuvent venir du détachement arbitraire de la racine vivante que nous a transmise le Christ au moment où il est apparu dans le monde et où il a fait de l'Eglise « un signe et un instrument » de la validité de notre union à Dieu (L.G., 1). En fait la nouveauté consiste essentiellement pour nous, justement dans un retour à la tradition authentique et à sa source, qu'est l'Evangile. « Le renouveau de la vie religieuse comprend le continuel retour aux sources » enseigne le Concile (P.C., 2) et ce qui vaut pour les religieux vaut pour tout le peuple de Dieu. Qui le remplace par la propre expérience spirituelle, le sentiment de la foi subjective, l'interprétation personnelle de la Parole de Dieu produit certainement une nouveauté, mais c'est une ruine. Ainsi celui qui méprise l'histoire de l'Eglise, dans ce quelle a de rôle charismatique pour la tutelle et la transmission de la doctrine et des moeurs chrétiennes, peut créer des nouveautés intéressantes, mais qui manquent de valeur vitale et salvatrice; notre religion, qui est la vérité, qui est la réalité divine dans l'histoire de l'homme, ne s'invente pas, et même, à proprement parler, ne se découvre pas; on la reçoit,

et pour ancienne qu'elle est, elle est toujours vivante, toujours nouvelle; pérenne, toujours capable de fleurir en expressions nouvelles et originales. « Il est clair, dit le Concile, que la sainte tradition, la sainte écriture et le magistère de l'Eglise sont, par une très sage disposition de Dieu, tellement liés entre eux qu'ils ne peuvent subsister indépendamment l'un de l'autre » (D.V., 10).

Renouveau intérieur

Cela, dira sans doute quelque contestataire impatient, est immobilisme; voilà la sclérose qui cristallise le christianisme en formules rigides et dépassées; Nous voulons un christianisme vivant. Oui, un christianisme vivant, et Nous le voulons aussi, et plus que tous les autres. Et Nous ne voulons pas vous parler ici, ce serait trop long, des méthodes, par lesquelles on peut vivifier, et ressusciter si nécessaire, notre christianisme; donnons seulement quelques étapes de cette opération, qui peut être humble et petite, ou gigantesque et étonnante. Le premier renouveau, rappelons-le bien, est intérieur, est personnel (cf. *L.G.*, 7,15; *U.R.*, 4,7,8). Renouvelez-vous par une transformation spirituelle, recommandait St Paul (*Eph.*, 4,23), voilà la vraie, la première, notre nouveauté chrétienne; nous devons y tendre tous et chacun. Puis, si vous voulez y réfléchir, la nouveauté de la vie chrétienne, et de l'Eglise, peut arriver par purification, opération en cours, toujours en cours, d'approfondissement: qui peut-dire d'avoir tout compris, d'avoir tout valorisé dans le trésor de mots, de grâces, de mystère, que nous portons avec nous? Comme le christianisme peut encore grandir de ce chemin! Et aussi par application: il ne s'agit pas tellement d'inventer un christianisme nouveau pour des temps nouveaux que de donner au christianisme authentique les références nouvelles dont il est capable et dont il a besoin. Ne vous semble-t-il pas? A vous notre Bénédiction Apostolique.

3. La vérité révélée, gardée par l'autorité, est la racine intime et profonde de la liberté

Chers fils et filles,

Nous voulons encore, au cours de ces entretiens, familiers, Nous réclamer du Concile, en observant, comme Nous l'avons déjà fait, la

mentalité qu'il a engendrée: une mentalité ouverte sur certains aspects de la vie chrétienne, dont nous ferions bien de prendre conscience et de les déterminer dans leurs justes limites, sans les isoler comme des concepts abstraits, comme des formes vivant par elles-mêmes, mais en les considérant dans le dessein harmonieux de la conception authentique, renouvelée et globale du catholicisme.

Un de ces aspects est celui de la liberté. Le Concile a parlé de liberté, faisant allusion à plusieurs choses. Liberté est une parole magique. Elle doit être étudiée avec une diligence sérieuse et sereine, si on ne veut pas éteindre sa lumière et en faire une expression confuse, équivoque et dangereuse. Personne d'entre nous ne désire la confondre avec l'indifférence idéologique et religieuse, encore moins avec l'individualisme érigé en système, avec l'irresponsabilité, le caprice ou l'anarchie. Ce serait un cours bien long sur les distinctions et les réserves à faire à propos d'une parole à la mode, qui semble être très proche de la liberté, la révolution, avec certains de ses dérivés, aujourd'hui très répandus.

Autodétermination

Mais considérée dans son concept humain et rationnel, comme autodétermination, comme libre arbitre, Nous serons parmi les premiers à exalter la liberté, à en reconnaître l'existence, à en revendiquer la tradition dans la pensée catholique, qui a toujours reconnu cette prérogative essentielle de l'homme. Il suffit de rappeler l'encyclique « Libertas » du Pape Léon XIII, en 1888. L'homme est libre, parce que doué de raison, et comme tel, juge et maître de ses propres actions. Contre les théories déterministes et fatalistes, aussi bien de caractère intérieur, psychologique, que de caractère externe, sociologique, l'Eglise a toujours soutenu que l'homme normal est libre, et donc responsable de ses propres actions. Elle a appris cette vérité, non seulement des enseignements de la sagesse humaine, mais aussi et surtout de ceux de la révélation; elle a reconnu dans la liberté un des signes plus fondamentaux de la ressemblance de l'homme à Dieu, se souvenant parmi tant d'autres de cette parole de la sainte Ecriture: « Dieu au commencement a fait l'homme et il l'a laissé à son conseil » (*Eccl.*, 15,14; *Dt.*, 30,19). On

voit comment de cette prémisse dérive la notion de responsabilité, de mérite et de péché, et comment se relie à cette condition de l'homme le drame de sa chute et de sa rédemption réparatrice. Même l'Eglise a soutenu que l'abus que le premier homme fit de sa liberté, le péché originel, ne compromet pas de manière totale chez ses héritiers malheureux, la capacité de d'homme l'agir librement comme l'avait dit un moment la réforme protestante (cf. S. Augustin, *De libero Arbitrio*, II, P.L., 32, 1239 sq.; *Retract*, ib. 595, sq.; S. Th., I, 83, I-II, 109; Denz., 1486 [776], 1521 [793], etc...).

De même l'Eglise a toujours défendu la thèse que « personne ne pouvait être obligé par force d'embrasser la foi » (*D.H.*, 12), et elle a aussi affirmé, durant sa longue histoire, au prix d'oppressions et de persécutions, la liberté pour chacun de professer sa propre religion; personne, a-t-elle déclaré, ne peut être empêché, ne peut être obligé, par rapport à sa propre conscience religieuse (*ibidem* 2).

Loi intérieure

En simplifiant beaucoup l'immense matière si complexe de la liberté, nous pouvons avant tout observer que le Concile n'a pas en fait découvert ou inventé la liberté: il a revendiqué pour la conscience ses droits inaliénables; il l'a appuyée de la magnifique théologie du nouveau testament, il l'a proclamée pour tous dans le cadre de la société civile; c'est-à-dire qu'il a soutenu, non seulement l'existence, mais aussi l'exercice de la liberté dans deux directions principales. D'abord on trouve la direction de la personne, admettant pour chacun un haut degré d'autonomie, reconnaissant le pouvoir de la conscience, règle dernière et irréfutable (cf. *Rom.*, 14,23) de l'action morale; cette conscience qui doit être d'autant plus éclairée par la vérité et soutenue par la grâce (cf. *Gal.*, 5,1; *Jo.*, 8,36) qu'elle tend à se terminer aujourd'hui plus par elle-même (cf. *G.S.*, 16 et 17). La deuxième direction est la direction sociale, exigeant, comme Nous le disions, une liberté religieuse, vraie et publique, dans le respect naturellement des droits d'autrui et de l'ordre public (*D.H.*, 7, etc.) et soutenant le « principe de subsidiarité » (*G.S.*, 86) qui, dans une société bien organisée, tend à laisser la plus

grande liberté possible aux personnes et aux organisations inférieures, et à rendre obligatoire seulement ce qui est nécessaire pour un bien important, qui ne serait pas atteint autrement, et d'une manière générale pour le bien commun (*D.H.*, 7).

La mentalité favorisée par les enseignements du Concile porte le jeu de la liberté, plus que jamais dans le passé, au for interne de la conscience; elle tend donc à diminuer l'ingérence des lois externes, mais tend à augmenter celle des lois internes, celle de la responsabilité personnelle, celle de la réflexion sur les devoirs suprêmes de l'homme, qui sont la rectitude virile dans la pratique du bien, jusqu'à la perfection de la sainteté, et le sens de la loi naturelle, c'est-à-dire de la rationalité morale ontologique, qu'on admire aujourd'hui tant chez les héros antiques (cfr. par exemple dans les personnages principaux des tragédies grecques) et les modernes (chez les champions, par exemple, de la résistance, de la bonté, du sacrifice), alors qu'en même temps on en discute au point de douter de son existence et de sa permanence (on le voit par exemple dans des contestations aux références à la loi naturelle qui se trouvent dans notre encyclique « *Humanae Vitae* »). Nous savons combien l'Evangile a accentué l'intériorité de l'obligation morale, comme il en a fixé l'incomparable synthèse dans le précepte-clé, trop souvent oublié aujourd'hui, de l'amour total de Dieu, dont dérive, par manière de ressemblance, l'amour du prochain, qui s'étend à tous, parents, amis, étrangers, lointains et ennemis, c'est-à-dire à toute l'humanité. Cette attitude morale en faveur de la personne et de la liberté particulière permet un développement plus ample et plus spontané de la liberté, plus précoce aussi; elle engendre aussi une pluralité de contenus, dans ce qu'elles ont de contingent; elle favorise la richesse des expressions locales, libres et légitimes, linguistiques, culturelles; elle élargit, même à l'intérieur de l'Eglise, cette liberté d'études et d'initiatives, dont jouissaient déjà de nombreux fidèles (qu'on voie par exemple la multiplicité des institutions organisatives, caritatives, religieuses, culturelles, missionnaires, que l'autorité de l'Eglise, même avant le Concile, non seulement permettait, mais aussi favorisait), dont on sent si fort le grand désir aujourd'hui et que Nous espérons être une promesse authentique de vraie vie catholique.

Une chance historique

Nous aurons donc une époque de la vie de l'Eglise, et donc de chacun de ses enfants, où l'on trouvera une plus grande liberté, c'est-à-dire moins d'obligations légales et moins d'inhibitions intérieures. La discipline formelle sera réduite, l'intolérance arbitraire sera supprimée comme tout absolutisme; la loi positive sera simplifiée, l'exercice de l'autorité sera tempéré; on retrouvera le sens de cette liberté chrétienne, qui fut si chère à la première génération chrétienne, quand elle se sentit libérée de l'observance de la loi mosaïque (cf. *Gal.*, 5,1). Nous devons cependant nous éduquer à l'usage sincère et complet de la liberté chrétienne, soustrait au pouvoir des passions (cf. *Rom.*, 8,21) et de l'esclavage du péché (*Jo.*, 8,34), intérieurement animés de l'impulsion joyeuse de l'Esprit Saint, parce que, comme disait saint Paul, « ceux qui sont guidés par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu » (*Rom.*, 8; 14).

Mais nous devons être en même temps conscients que notre liberté chrétienne ne nous soustrait pas à la loi de Dieu, à ses exigences suprêmes de sagesse humaine, de fidélité évangélique, d'ascèse pénitentielle, d'obéissance à l'ordre de la communauté, caractéristique de la société ecclésiale. La liberté chrétienne n'est pas charismatique dans le sens arbitraire que certains s'arrogent, « vous êtes libres, nous enseigne saint Pierre, sans faire de la liberté un voile à mettre sur votre malice, mais en serviteurs de Dieu » (*1 Pt.*, 2,16); ce n'est pas défi, préjugé contre les normes en vigueur dans la société civile, dont l'autorité, c'est saint Paul qui parle, oblige en conscience (*Rom.*, 13,1-7) et dans la société ecclésiastique, fondée sur la foi et la charité, gouvernée par une autorité revêtue de pouvoirs qui ne proviennent pas de la base, mais qui sont d'origine divine, par l'institution du Christ et par succession apostolique; des pouvoirs, indiscutables (*Lc.*, 10,16; *1 Jo.*, 4,6) et graves (*1 Cor.*, 4,21), si nécessaires, même s'ils sont adressés, plus qu'à la domination (cf. *2 Cor.*, 1,23; *1 Cor.*, 13,10), à l'édification, c'est-à-dire à la libération spirituelle des fidèles.

Résumons-Nous donc: notre époque, dont le Concile se fait interprète et guide, réclame la liberté. Nous devons nous sentir heureux et

conscients de cette chance historique. Où donc trouverons nous la vraie liberté, sinon dans la vie chrétienne? Or la vie chrétienne exige une communauté organisée, exige une Eglise, selon la pensée du Christ, exige un ordre, exige une obéissance libre mais sincère; elle exige donc une autorité, qui garde et enseigne la vérité révélée (2 Cor., 12,5); donc cette vérité est la racine intime et profonde de la liberté, comme a dit Jésus: « la vérité vous fera libres » (Jo., 8,32).

Rappelez-vous cela, fils très chers, avec Notre Bénédiction Apostolique.

4. La nécessité du retour à la prière personnelle

Allocution prononcée par le Saint-Père au cours de l'audience générale du 13 août 1969

Chers fils et chères filles!

Dans Notre brève exhortation de dimanche passé, avant la récitation de l'« Angélus », Nous avons rappelé à Nos visiteurs l'opportunité de réserver, durant la période des vacances estives, quelques moments à la vie de l'esprit, au silence, à la réflexion et à la prière. Durant cette rencontre rapide, mais peut-être importante, nous voulons reprendre ce même motif avec vous, très chers fils, sous un aspect plus général, celui de la nécessité de retourner à la prière personnelle.

Pourquoi retourner? Parce que Nous avons la conviction, que Nous voudrions voir démentir par les faits (comme elle l'est, heureusement, dans plusieurs cas), qu'aujourd'hui, même les bons, même les fidèles, même ceux qui sont consacrés au Seigneur, prient moins qu'autrefois. Disant cela Nous croyons de Notre devoir d'en donner la preuve et d'en dire le pourquoi. Mais Nous ne Nous acquitterons pas maintenant de ce devoir. Cela exigerait un très long discours. Nous invitons plutôt chacun de vous à faire lui-même cette enquête: Est-ce qu'on prie aujourd'hui? L'homme moderne sait-il prier? En sent-il l'obligation? En sent-il le besoin? Et même le chrétien a-t-il la facilité, le goût et le besoin de l'oraison? A-t-il toujours l'affection de ces formes de prière,

que la piété de l'Eglise, tout en ne les déclarant pas officielles, a tant enseignées et recommandées, comme le chapelet, le Chemin de Croix etc... et spécialement la méditation, l'adoration du Saint-Sacrement, l'examen de conscience et la lecture spirituelle?

Rite et Mystère

Personne ne voudra attribuer à la liturgie la diminution de la prière personnelle et surtout de la vie spirituelle, de la vie intérieure, de la « piété » comprise comme expression du don de l'Esprit-Saint par lequel nous nous adressons à Dieu, dans l'intimité du coeur, avec le nom familier et profond de Père (cf. *Rom.*, 8,15-16; *S Th.*, II-IIae 121,1) à la liturgie, c'est-à-dire à la célébration communautaire et ecclésiale de la Rédemption (cf. *S.C.*, 2). Cette liturgie qui, grâce à un intense et vaste mouvement religieux, a été couronnée et même canonisée par le récent Concile, a assumé un progrès, une dignité, une accessibilité et une participation dans la conscience et la vie spirituelle du Peuple de Dieu. Et Nous souhaitons qu'elle en assume davantage dans le proche avenir. La liturgie possède en sa primauté, la plénitude, et de par elle-même, une efficacité que nous devons tous reconnaître et promouvoir. Mais la liturgie, de par sa nature publique et officielle dans l'Eglise, ne remplace ni n'appauvrit la religion personnelle. La liturgie n'est pas uniquement un rite. C'est un mystère. Et, comme telle, elle exige l'adhésion consciente et fervente de ceux qui y prennent part. Elle suppose la foi, l'espérance et la charité, et bien d'autres vertus et sentiments, actes et conditions comme l'humilité, le repentir, le pardon des offenses, l'intention, l'attention, l'expression intérieure et vocale qui disposent le fidèle à l'immersion dans la Réalité divine que la célébration liturgique rend présente et opérante. La religion personnelle, selon les possibilités de chacun, est une condition indispensable à la participation liturgique authentique et consciente. De plus elle est le fruit, la conséquence de cette participation qui vise justement à sanctifier les âmes et à corroborer en elles le sens de l'union avec Dieu, avec le Christ, avec l'Eglise et avec les frères de l'humanité entière.

La diminution, s'il en est, de la vie religieuse personnelle devrait

être cherchée dans une toute autre direction. Essayez encore de vous demander: pourquoi, aujourd'hui, la vie intérieure, Nous voulons dire la vie de prière est moins intense et moins facile chez les hommes de notre temps, c'est-à-dire en nous-mêmes? Cette demande exigerait une réponse extrêmement complexe et difficile, que nous pouvons maintenant synthétiser ainsi: nous sommes éduqués à la vie extérieure, qui a pris une fascination et un développement merveilleux, et ne le sommes guère à la vie intérieure, dont nous connaissons peu les lois et les satisfactions. Notre pensée s'exerce principalement dans le domaine du sensible: « civilisation de l'image »: radio, télévision, photographie, symboles et schémas mentaux, etc..., et dans le domaine social, c'est-à-dire, dans la conversation et dans les rapports avec les autres, nous sommes tournés vers l'extérieur. Enfin la théologie cède souvent le pas à la sociologie; la conscience morale elle-même est submergée par la conscience psychologique, et revendique une liberté qui, s'abandonnant à elle-même, la fait errer en dehors de soi, dans la poursuite aveugle de la mode. Où est Dieu? Où est le Christ? Où est la vie religieuse, dont cependant nous sentons encore et toujours un besoin obscur mais insatisfait?

Une certitude, un réconfort

Vous savez que cet état de choses constitue le drame spirituel et nous pouvons dire humain et civil de notre temps. Mais, maintenant, en ce qui nous concerne, nous, fils de l'Eglise, il nous suffit de rappeler avec une pensée célèbre de S. Augustin (*Intus eras et ego foras; Conf.*, 10,27; *P.L.*, 32,795), que le point essentiel de rencontre avec le mystère religieux, avec Dieu, est au-dedans de nous, dans la cellule intérieure de notre esprit, dans cette activité personnelle que nous appelons oraison. C'est dans cette attitude de recherche, d'écoute, de supplication, de docilité (cf. *Jn.*, 6,45), que l'action de Dieu nous atteint normalement, qu'elle nous donne la lumière et le sens des réalités invisibles du royaume céleste qu'elle nous rend meilleurs, forts, fidèles, qu'elle nous fait comme Lui nous veut.

A vous frères et soeurs consacrés au Seigneur, Nous vous disons:

vous avez le droit et le devoir d'entretenir une conversation intime avec Lui; à vous, jeunes, avides de trouver la clef du siècle nouveau; à vous, chrétiens, qui voulez découvrir la synthèse possible, purifiante et béatifiante de la vie vécue, aujourd'hui, et celle de la foi qui vous est chère; à vous, hommes de notre temps, lancés dans le tourbillon de vos occupations obsédantes et qui sentez le besoin d'une certitude et d'un réconfort que rien au monde ne vous donne; à vous tous Nous disons: priez frères! *orate fratres!* Ne vous fatiguez pas de faire sourdre du fond de votre esprit, avec votre voix intime ce: Toi! adressé au Dieu ineffable, à cet Autre mystérieux qui nous observe, qui nous attend et nous aime. Et certainement vous ne serez ni déçus ni abandonnés, mais vous éprouverez la joie nouvelle d'une réponse enivrante: *Ecce adsum*, Voici je suis là (*Is.*, 58,9).

Avec Notre Bénédiction Apostolique: priez, Frères!

5. Nouvelle exhortation à cultiver l'esprit et la pratique de l'oraison personnelle

Allocution prononcée par Paul VI au cours de l'audience générale du 20 août 1969

Chers fils et filles,

Nous disions dans une précédente rencontre comme celle-ci, qu'il est nécessaire — aujourd'hui comme toujours — mais aujourd'hui en raison des conditions présentes de notre existence, si absorbée par l'enchantement de l'extériorité et si troublée par la profondeur et la rapidité des changements en cours, donc aujourd'hui plus que jamais il est nécessaire de nourrir un esprit et une pratique d'oraison personnelle. Sans une vie intérieure de prière personnelle, intime, continue, prière de foi, de charité on ne peut pas demeurer chrétien; on ne peut pas utilement et sagement participer à l'efflorescence du renouveau liturgique, on ne peut pas efficacement donner le témoignage de cette authenticité chrétienne dont on parle si souvent, on ne peut pas penser, respirer, agir, souffrir, espérer pleinement avec l'Eglise vivante et en marche. Il faut

prier. C'est par déficience de la prière que viennent sans doute à diminuer en nous et peut-être à manquer soit l'intelligence des choses et des événements soit l'aide mystérieuse mais indispensable de la grâce.

Nous pensons que bien de tristes crises spirituelles et morales de personnes instruites et placées à divers niveaux dans l'organisme ecclésiastique sont dues à la langueur et peut-être au manque d'une vie d'oraison régulière et intense, soutenue jusqu'à hier par de sages coutumes extérieures mais qui abandonnées voient s'éteindre l'oraison et avec elle la fidélité et la joie.

Nous voudrions aujourd'hui par ces simples paroles reconforter en vous la vie de prière quel que soit votre âge ou votre situation. Nous supposons que chacun de vous prête attention en quelque manière au problème relatif au devoir et au besoin de la prière. Nous vous pensons tous fidèles à la prière et désireux de la retrouver meilleure en elle-même, spécialement grâce à l'animation provoquée par le Concile, et de nouveau fraternellement associée à la vie profane, honnête et moderne. Mais nous voudrions que chacun de vous se situe de lui-même dans une des catégories qu'une observation banale offre à l'expérience commune.

Une piété sans ailes

Il y a une première catégorie, peut-être la plus étendue, celle des âmes spirituellement assoupies. Le feu n'est pas éteint mais il est recouvert de cendres. Le grain n'est pas mort, mais comme dit la parabole évangélique, il est étouffé par la végétation environnante (*Mt.*, 13, 7-22), par les « sollicitudes du siècle présent » et par « les illusions des richesses ». La tendance à séculariser toute activité humaine exclut graduellement la prière des coutumes publiques aussi bien que des habitudes privées.

Récite-t-on la prière du matin et du soir avec la conscience d'accomplir par elle un geste de signification transcendante, une valeur survivant à une journée fugitive? Nous voulons bien supposer qu'on fréquente encore l'Eglise, qu'on récite le bréviaire, qu'on assiste à l'office, mais le coeur où est-il? Une marque de cette déficience spirituelle est le poids que la prière inflige à l'observance privée des choses de dévotion...

Sa durée semble toujours trop longue, sa forme est accusée d'incompréhensibilité et d'étrangeté. La prière manque d'ailes. Elle n'est plus un goût, une joie, une paix de l'âme. Serions-nous de cette catégorie?

Une autre catégorie, accrue en nombre et en anxiété depuis la réforme liturgique conciliaire est celle des soupçonneux, des critiques, des mécontents. Dérangés dans leur pieuses habitudes ces esprits ne se résignent qu'à contre coeur aux nouveautés; ils ne cherchent pas à en comprendre les raisons, ils ne trouvent pas heureuses les nouvelles expressions du culte et se réfugient dans leurs plaintes qui enlèvent aux formules d'autrefois leur antique saveur et empêchent de goûter celles que l'Eglise, en ce printemps liturgique, offre aux âmes ouvertes au sens et au langage des rites nouveaux, loués par la sagesse et l'autorité de la réforme post-conciliaire. Un effort facile d'adhésion et de compréhension donnerait l'expérience de la dignité, de la simplicité, de la « moderne antiquité » des nouvelles liturgies et, à partir de la célébration communautaire, en porterait le consolation et la vigueur dans le sanctuaire de chaque personne.

Une autre catégorie est celle de ceux qui se disent en règle avec la charité envers le prochain pour mettre dans l'ombre ou déclarer superflue la charité envers Dieu. Tous savent quelle force négative a accumulé cette attitude spirituelle selon laquelle ce n'est pas la prière mais l'action qui engendrerait une vigilante et sincère vie chrétienne.

Le sens social remplace le sens religieux. Cette objection dévorante se propage par une littérature audacieuse jusqu'à porter préjudice à l'opinion publique, à la mentalité populaire et se répand dans quelques « groupes spontanés » comme on en les appelle, qui, chercheurs inquiets d'une religiosité spéciale, plus intense, éloignée de celle habituelle de l'Eglise qu'ils estiment autoritaire et mécanisée, finissent par perdre la vraie religiosité remplacée par une sympathie humaine, belle et digne en elle-même, mais rapidement vidée de la vérité théologique et de la charité théologale.

Quelle consistance réelle, quel mérite transcendant peut avoir une religiosité, dans laquelle la doctrine de la foi, dans son rapport avec l'absolu, avec Dieu Un et Trine, dans laquelle le drame de la Rédemption, et le mystère de la grâce et de l'Eglise sont ordinairement

tus ou offerts aux commentaires de la situation sociale et du moment politique et historique? Il y aurait tant à dire sur ce thème... mais pas maintenant. Il suffit pour le moment de mettre en garde les esprits généreux, avides d'Évangile et de religion personnelle, sur le faux fondement d'une telle tendance et sur les périls qu'elle peut engendrer par des effets totalement opposés, même sur un plan humain, à ceux que l'on cherche et qui sont: la liberté, l'amour, l'unité, la paix, la réalité religieuse infuse dans la société et l'histoire.

Cherchons donc à nous classer parmi ceux que Jésus veut porteurs de lampes allumées: « Que vos lampes soient allumées en vos mains » (*Lc.*, 12,35).

Il n'y a rien d'autre: l'oraison illumine la vie, tient en éveil la vigilance, stimule la conscience. Un écrivain célèbre de notre temps fait dire à l'un de ses personnages, un prêtre cultivé et malheureux: « J'ai cru trop facilement qu'on pouvait se dispenser de cette surveillance de l'âme, en un mot, de cette inspection forte et subtile à laquelle nos vieux maîtres donnaient le beau nom d'oraison » (Bernanos, *L'Impost.*, p. 64). L'oraison vainc l'obscurité et l'ennui de notre chemin. Ce n'est pas pour rien que le Seigneur nous a laissé ce binôme évangélique: « Veillez et priez » (*Mt.*, 26,41). Ce n'est pas le seul. L'oraison, la vie d'oraison, c'est-à-dire l'habituelle direction de notre esprit vers Dieu, moyennant un entretien filial et une concentration silencieuse avec Lui, porte à cette forme de spiritualité qui est remplie du don de la Sagesse de l'Esprit-Saint (cf. *Rom.*, 8,14) et que nous pouvons appeler, même pour les simples fidèles, vie contemplative.

Ainsi le Maître S. Thomas, avec son habituelle acuité dit que la vie contemplative constitue, en quelque façon, le commencement de la béatitude (*quaedam inchoatio beatitudinis*, II-II,180,4). Il se réfère à l'épisode de Marthe et Marie, où cette dernière en dialogue avec le Christ obtint de Lui cette fameuse réponse: « Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée » (*Lc.*, 10,42) jamais plus.

Voici donc la consolation que Nous vous souhaitons à tous: que vous puissiez trouver dans l'oraison, cordialement accomplie, bien proportionnée, toujours éclairée dans son intention (*Lc.*, 18,1), le source de joie et d'espérance dont a besoin notre pèlerinage terrestre.

VIII. SALESIENS DEFUNTS

M. Emile Accarias

* à Marseille le 9.10.1916, † à Nice le 28.5.1969, à 52 ans, après 30 ans de vie religieuse.

M. Accarias fut mobilisé peu après avoir prononcé ses premiers voeux. Il ne tarda pas à être fait prisonnier et resta en captivité pendant presque toute la durée de la guerre. En 1945, il fut envoyé à Nice où, pendant vingt-deux ans, il exerça avec compétence et zèle ses fonctions de chef d'atelier. Une longue et pénible maladie vint paralyser ce confrère discret et fervent.

P. Jacques Acchiardo

* à Cartignano près de Cuneo (Italie) le 16.6.1892, † à Barcelos (Brésil) le 18.3.1969, à 72 ans, après 47 ans de profession et 42 de sacerdoce.

Il entra chez les Salésiens, aguerri par sept années de vie militaire. Pendant trente-six ans, il s'est dévoué auprès des tribus du Rio Negro, mettant à leur service sa légendaire résistance physique et morale. Missionnaire zélé, il répondit récemment à des amis qui voulaient le retenir en Italie: « C'est vrai, quand je pense à mon âge, je suis tenté de rester. Mais l'appel de la mission est plus fort que moi: ces gens ont besoin du missionnaire, comme l'air qu'ils respirent ». De fait, il mourut au milieu de ses indiens.

P. Reinaldo Acero

* à Mangui (Colombie) le 1.1.1900, † à Medellín (Colombie) le 12.2.1969, à 69 ans, après 44 ans de vie religieuse et 34 de sacerdoce.

P. Joseph Betzenhofer

* à Schenkenau (Bavière) le 9.10.1901, † à Burghausen le 23.5.1969, à 67 ans, après 40 de vie religieuse et 31 de sacerdoce.

Ce confrère a passé une grande partie de sa vie en Chine. Après deux années de prison et de sévices, il fut expulsé. De retour en Allemagne, il s'est dévoué pendant dix ans auprès des malades de l'hôpital de Burghausen.

P. Yves Bousson

* à Tournai (Belgique) le 8.2.1926, † à Etterbeek (Belgique) le 23.8.1969, à 43 ans, après 21 ans de profession et 12 de sacerdoce.

Le P. Bousson mourut d'une attaque cardiaque. Tempérament fort et généreux, il manifestait ses sentiments avec beaucoup de spontanéité, surtout quand il s'agissait des jeunes ou des pauvres.

P. Donald Brown

* à Jacquet-River (Canada) le 23.3.1930, † à Newton (U.S.A.) le 26.5.1969, à 39 ans, après 18 ans de profession et 8 de sacerdoce.

Sa disparition prématurée laisse un grand vide au « Don Bosco College » où il était professeur de mathématiques. Les caractéristiques de ce confrère défunt étaient sa jovialité exuberante, son incessante activité, son amour et son dévouement pour les pauvres, spécialement pour les noirs.

P. Francisco Calonge

* à Logroño (Espagne) le 10.1.1931, † à Madrid le 8.8.1969, à 38 ans, après 20 ans de profession et 8 de sacerdoce.

Le P. Calonge avait fait son stage de pratique au Mexique. Comme prêtre, il déploya son court ministère sacerdotal au « patronage » et à l'école professionnelle de Carabanchel de Madrid.

P. Herménégilde Carrà

* à Quargnento près d'Alessandria (Italie) le 5.2.1888, † à Pinerolo près de Turin, le 17.7.1969, à 81 ans, après 64 ans de profession et 56 de sacerdoce.

La longue et infatigable activité de Don Carrà s'est déployée au Mato Grosso, au Portugal et en Italie. Pendant plus de cinquante ans, il occupa les charges de directeur et de provincial. Sa bonté paternelle, sa profonde ferveur, son grand coeur, son optimisme et sa sérénité à

toute épreuve contribuèrent à susciter autour de lui de nombreuses vocations et à imiter son attachement à Don Bosco.

P. Louis Chrzanowski

* à Oswiecim (Pologne) le 18.6.1913, † à Linz (Brésil) le 6.2.1969, à 55 ans, après 35 ans de profession et 25 de sacerdoce.

P. Michel Chrachol

* à Tuliglowy (Pologne) le 5.9.1884, † à Czaplinek (Pologne) le 16.3.1969 à 84 ans, après 53 ans de profession, 45 de sacerdoce.

Vocation tardive, ce confrère a été ordonné prêtre à 39 ans. Apôtre et travailleur infatigable, il dédia le meilleur de son temps au ministère de la prédication.

P. Léon Coppo

* à New York (U.S.A.) le 7.3.1911, † à Chieri (Italie) le 7.6.1969 à 58 ans, après 41 ans de profession et 32 de sacerdoce.

Le P. Coppo était un salésien serein, joyeux et cordial. Sa dévotion envers la Vierge Marie était forte et communicative, non moins que son amour de la musique. Atteint d'une tumeur au cerveau, il fit de son lit de souffrance une chaire d'où il donnait un enseignement concret de la résignation chrétienne.

M. Ismaël Cordero

* à Sant-Antonio près de Catamarca (Argentine) le 25.7.1906, † à Buenos Aires (Argentine) le 4.8.1969, à 63 ans, après 37 ans de profession.

Sacristain, depuis son noviciat jusqu'au jour de sa mort, ce confrère a fortement impressionné les confrères, les élèves et les paroissiens, qui ont pu apprécier sa disponibilité cordiale et humble. Nous pensons que le souvenir de ce fils de Don Bosco survivra comme une bénédiction dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

P. Léon Czerwinski

* à Zagrody (Pologne) le 24.6.1894, † à Kopiec (Pologne) le 17.4.1969 à 75 ans, après 53 ans de profession et 44 de sacerdoce.

Ce confrère mit ses brillantes qualités intellectuelles et ses grands dons musicaux au service des jeunes de nos patronages et de nos écoles.

Depuis 1954, date à laquelle nos oeuvres en Pologne nous furent confisquées, le P. Czerwinski s'était dédié au ministère paroissial, spécialement à la prédication.

P. Jean Duniec

* à Przeczany (Pologne) le 25.7.1907, † à Swiete (Pologne) le 20.11.1968, à 61 ans, après 44 ans de profession et 34 de sacerdoce.

Le nom du P. Duniec restera lié à l'histoire de notre sanctuaire de Notre-Dame-Auxiliatrice à Twardogóra, dont il a été le promoteur. prêtre fervent et courageux, il sut se faire l'ardent défenseur des droits de la Congrégation et de l'Eglise au cours d'une période particulièrement difficile.

M. Uberfil Echeverria

* à San Gregorio de Polanco (Uruguay) le 6.4.1905, † à Montevideo le 23.6.1969, à 64 ans, après 39 ans de profession.

Ce coadjuteur fut un religieux dévoué, infatigable, profondément attaché à la Congrégation. Son activité apostolique s'est exercée à travers sa compétence de tailleur et son enthousiasme de maître de musique.

M. Isidor Escobar

* à Chipaque près de Bogota (Colombie) le 20.4.1892, † à Bogota le 14.4.1969, à 77 ans, après 47 de profession.

D'abord soutien de famille, il n'entra dans la Congrégation qu'à 24 ans. Il ne cessera pas d'y vivre en pauvre, animé d'une grande ferveur, sincèrement attaché à la Congrégation, profondément dévoué. Une foule composée surtout d'enfants et de pauvres accompagnèrent ce confrère à sa dernière demeure.

M. Adrien Flores

* à Guayabal (San Salvador) le 4.9.1939, † à Managua (Nicaragua) le 25.6.1969, à 29 ans, après 8 ans de vie religieuse.

Un accident de la route mit fin à cette courte vie religieuse, pleine de promesse pour nos écoles professionnelles. Déjà M. Flores avait fait preuve de son sens de l'apostolat, de sa joie sereine et de ses rapports cordiaux avec ses supérieurs.

P. Paul Heyder

* à Berlin-Neukölln (Allemagne) le 28.6.1916, † à Berlin, le 19.5.1969, à 52 ans, après 20 années de profession et 14 de sacerdoce.

M. José-Hannibal Herrera

* à Urrac (Colombie) le 6.3.1942, † à Puerto Ayacucho (Vénézuéla) le 11.3.1969, à 27 ans, après 6 années de vie religieuse.

Ce jeune confrère, joyeux et actif, eut beaucoup à lutter pour sa vocation. Son idéal sacerdotal, qui était très vif en lui, l'aida cependant à surmonter les difficultés. L'abbé mourut à la suite d'un accident, au cours de sa deuxième année de stage.

M. Froilan Lhanos

* à Portezuelos (Chili) le 12.7.1903, † à Macul près de Santiago, le 9.8.1969, à 66 ans, après 47 ans de profession.

Ce fut un confrère qui, au cours de ses différentes charges, fit toujours preuve d'une entière disponibilité. Par éducation et par esprit religieux, il aimait travailler parmi les humbles. Lui-même vécut en pauvre et dans une volontaire dépendance de sa communauté.

P. Pierre Manunta

* à Bolotana (Italie) le 4.11.1936, † à Formia (Italie) le 21.6.1969, à 32 ans, après 14 ans de vie religieuse et 3 de sacerdoce.

Don Pietro est mort accidentellement, au début d'une vie apostolique déjà féconde. Par la clarté de sa pensée et ses profondes convictions, il sut faire goûter aux jeunes dont il était le catéchiste le sens de la prière liturgique et personnelle.

Mgr. David Marianayagam

* à Valambury (Inde) le 15.1.1905, † à Kumbakonam (diocèse de Madras) le 16.7.1969, à 64 ans, après 41 ans de vie religieuse, 35 de sacerdoce et 13 de épiscopat.

Mgr. Marianayagam fut un homme bon et simple, généreux et cordial avec tous ceux qui l'approchèrent. Sa devise d'évêque était « Christus regnet et Maria ». De fait, sa dévotion au Saint-Sacrement et sa confiance envers la Vierge Marie étaient notoires. De plus, en vrai fils de

Don Bosco, il ne manquait pas une occasion pour manifester son attachement et son obéissance inconditionnée au pape.

Les treize années de son épiscopat furent marquées par le développement merveilleux de sa communauté diocésaine, laquelle compte aujourd'hui 50.000 catholiques, répartis sur une trentaine de paroisses. Il aimait ses diocésains d'un amour tout paternel. Au cours de ses nombreux voyages de mendicité à travers le monde, il aimait malicieusement se présenter comme l'évêque de l'Ordre des mendiants.

M. José Martinez

* à Bagé (Brésil) le 7.1.1915, † à São Paulo (Brésil) le 23.4.1969, à 54 ans, après 23 ans de profession.

Il mettait toute sa préoccupation et sa joie dans le service de ses confrères. Sa charité trouva à se manifester surtout dans ses fonctions d'infirmier. Son humilité, sa fidélité aux pratiques de piété, sa grande dévotion envers la Vierge Marie et Don Bosco, son attachement à la Congrégation, contribuèrent à susciter de nombreuses vocations.

M. Antoine Mas

* à Civit près de Lérida (Espagne) le 29.6.1879, † à Mataró (Espagne) le 16.6.1969, à 90 ans, après 62 ans de profession.

Ce confrère était cuisinier au collège de Mataró. C'est dans cette maison qu'il a passé toute sa vie salésienne, donnant à tous le témoignage d'une grande ferveur et d'une inlassable activité. Ses confrères et les anciens élèves aimaient à manifester leur gratitude et leur sympathie à ce vétéran des premiers temps de la Congrégation en Espagne.

P. Jean Mittermeyer

* à Moosthenning (Bavière) le 31.10.1924, † à Munich, le 14.4.1969, à 44 ans, après 17 ans de vie religieuse et 10 ans de sacerdoce.

La guerre l'avait amené en Russie. Il en revint, mais malade du coeur. Durant son court ministère sacerdotal, il travailla dans notre maison d'édition de Munich, donnant tout son temps libre à l'animation de groupes de jeunes.

P. Louis Montserrat

* à Salt (Espagne) le 15.1.1888, † à Baracaldo (Espagne) le 28.6.1969, à 81 ans, après 51 ans de profession et 43 de sacerdoce.

Ame profondément pieuse et apostolique, il partageait son temps entre son travail de professeur et son ministère sacerdotal. Nombreux étaient les pénitents qui s'adressaient à lui.

M. Augustin Ortiz

* à Morelia (Mexique) le 11.8.1910, † à Mexico le 17.6.1969, à 59 ans, après 37 de profession.

Partout où ce confrère a passé, il apportait la paix et la joie dans la communauté. Sa préoccupation était le bien des élèves et l'intérêt de la maison. Il était malade du coeur. Rares étaient pourtant ceux qu'il avait mis au courant, pour ne pas déranger. Il avait demandé au Seigneur de pouvoir mourir sans déranger personne. Il fut exaucé.

P. Georges Pech

* à Strehlen (Allemagne) le 26.11.1900, † à Montero (Bolivie) le 9.2.1969, à 68 ans, après 38 ans de profession et 30 de sacerdoce.

Il fut envoyé par Don Rinaldi en Bolivie. Là, il devint par son zèle, sa constance et son esprit de sacrifice, une des figures salésiennes les plus représentatives. Les nombreuses églises et chapelles dédiées à Notre-Dame-Auxiliatrice, la dévotion actuelle de la population à saint Jean Bosco sont dûes en grande partie à lui.

M. Serge Perez

* à Leon (Mexique) le 12.11.1943, † à Guadalajara (Mexique) le 15.2.1969, à 25 ans, après 6 de profession.

En pèlerinage à la « Santa Montagna » du Christ Roi, l'abbé Perez mourut sur le chemin du retour, dans un accident de voiture. Sa ferveur et sa générosité présageaient une vie sacerdotale fructueuse.

P. Eugène Pilla

* à Altivole près de Trévise (Italie) 28.2.1895, † à Turin, le 15.8.1969, à 74 ans, après 51 ans de profession et 47 ans de sacerdoce.

Le P. Pilla avait mis son style limpide et imagé au service des jeunes. Nombreux sont ceux qui ont été enthousiasmés par ses contes et ses histoires de saints. Trois vertus étaient particulièrement visibles chez ce Confrère: son extrême délicatesse de conscience, sa dévotion envers l'Eucharistie, sa joie qu'il disait puiser dans son ministère sacerdotal d'écrivain et de confesseur.

P. Jean Pires

* à Pinho (Portugal) le 24.1.1912, † Vila do Conde (Portugal) le 29.4.1969, à 57 ans, après 34 ans de profession et 39 de sacerdoce.

Aussi bien dans les missions de Cap Vert qu'au Portugal et malgré ses difficultés de santé, le P. Pires a montré partout une constante fidélité à la vie de la communauté et aux exigences de l'assistance salésienne.

P. Emmanuel Rodriguez

* à Mosquera (Colombie) le 25.8.1892, † à Bogota (Colombie) le 17.7.1969, à 76 ans, après 52 ans de profession et 42 ans de sacerdoce.

Pendant plusieurs années, il a été le conseiller des études de nos collèges, où il enseignait avec compétence l'espagnol et les mathématiques. Au confessionnal, il était un guide sûr, dans le ligne de saint François de Sales et de saint Jean Bosco. Il était très attaché à notre congrégation. Il menait une vie faite de simplicité, de foi et de travail. Sa piété se manifesta de manière spéciale durant sa dernière maladie quand, dans les moments d'inconscience, affleuraient des bribes d'oraisons jaculatoires.

M. François Sanz

* à Martin Muñoz de la Dehesa (Espagne) le 9.3.1924, † à Mataró (Espagne) le 29.1.1969, à 44 ans, après 18 ans de profession.

Vocation tardive, ce confrère fut envoyé aussitôt après sa première profession comme cuisinier au scolasticat de théologie de Marti-Codolar à Barcelone. Son optimisme, sa joie et sa cordialité le firent vite apprécier. Infatigable au travail, sans jamais se ménager, sa dernière maladie lui pesa tout particulièrement. Il la supporta cependant avec une édifiante patience chrétienne.

P. Paul Sappino

* à Turin, le 6.6.1906, † à New York, le 13.4.1969, à 62 ans, après 42 ans de profession et 35 de sacerdoce.

Il a été un des pionniers de notre congrégation aux Etats-Unis. Dans les diverses charges qui lui furent confiées, il se distingua par sa simplicité, son zèle pour les âmes et son entière disponibilité.

P. Jean Skrezyna

* à Katy (Pologne) le 2.4.1904, † à Arequipa (Pérou) le 20.5.1969, à 65 ans, après 37 ans de profession et 27 de sacerdoce.

Ce confrère mit entièrement ses dons pour l'enseignement et son zèle sacerdotal au service des jeunes. Son souci constant fut de susciter parmi eux des vocations sacerdotales et religieuses.

M. Dominique Tempia

* à Crescentino (Italie) le 9.8.1896, † à Piossasco (Italie) le 15.5.1969, à 72 ans, après 44 ans de vie religieuse.

Il était parti pour l'Amérique centrale à vingt ans. Il s'y dépensa avec héroïsme, pendant les longues années. Au Honduras, au Nicaragua, et au Guatemala, partout il s'attira l'estime et la sympathie.

P. Albino Treu

* à Cordoba (Argentine) le 14.12.1930, † à San Luis (Argentine) le 6.6.1969, à 38 ans, après 22 ans de profession et 12 de sacerdoce.

Il eut particulièrement le souci des écoles techniques. La qualité de son enseignement jointe au zèle de son ministère sacerdotal lui valurent de nombreux témoignages d'estime.

P. Gerlando Tuttolomondo

* à Agrigente (Italie) le 19.3.1889, † Caserta (Italie) le 13.7.1969, à 80 ans, après 58 ans de profession et 49 de sacerdoce.

Salésien de la vieille trempe par sa fidélité à la règle, l'observance de la pauvreté et son souci de l'assistance des élèves. A travers ses charges de directeur et d'économe provincial, il manifesta toujours sa prédilection pour les missions et pour les oeuvres pauvres. Sa dernière maladie révéla sa profonde spiritualité.

3° Elenco 1969

N.	COGNOME E NOME	LUOGO DI NASCITA	DATA DI NASC. E MORTE	ETÀ	LUOGO DI M.	ISP.
85	Coad. ACCARIAS Emilio	Marsiglia (F)	9.10.1916	28.5.1969	52	Nice (F) Ly
86	Sac. ACCIARDO Giacomo	Cartignano (I)	16.6.1892	18.3.1969	76	Barcelos (BR) Mn
87	Sac. ACERO Reinaldo	Mongui (CO)	1.1.1900	12.6.1969	69	Medellin (CO) Md
88	Sac. BETZENHOFER Giuseppe	Schenkenau (MC)	9.10.1901	23.5.1969	67	Burghausen (D) Mt
89	Sac. BOUSSON Ivo	Tournai (B)	8.2.1926	23.8.1969	43	Etterbeek (B) Lb
90	Sac. BRETT Guglielmo	Buenos Aires (RA)	25.6.1890	29.7.1969	79	Buenos Aires (AR) BA
91	Sac. BROWN Donald	Jacquet River (CA)	23.3.1930	26.5.1969	39	Newton (USA) NR
92	Sac. CALONGE Francesco	Logroño (E)	10.1.1931	8.8.1969	38	Madrid (E) Ma
93	Sac. CARRÀ Ermenegildo	Quargnento (I)	5.2.1888	11.7.1969	81	Pinerolo (I) Cn
94	Sac. CHRACHOL Michele	Tuligowy (PL)	5.9.1884	16.3.1969	84	Czaplinek (PL) Ló
95	Sac. CHRZANOWSKI Luigi	Oświęcim (PL)	18.6.1913	6.2.1969	55	Linz (BR) CG
96	Sac. COPPO Leo	New York (USA)	7.3.1911	7.6.1969	58	Chieri (I) Sb
97	Coad. CORDERO Ismael	S. Antonio-Catamarca (RA)	25.7.1906	4.8.1969	63	Buenos Aires (AR) BA
98	Sac. CZERWINSKI Leone	Zagrody (PL)	24.6.1894	17.4.1969	74	Kopiec (PL) Kr
99	Coad. ECHEVERRIA Uberfil	S. Gregorio (U)	6.4.1905	23.6.1969	64	Montevideo (U) U
100	Coad. ESCOBAR Isidoro	Chipaque (CO)	20.4.1892	14.4.1969	77	Bogotá (CO) Bg
101	Coad. FLORES Adriano	Guayabal (ES)	4.9.1939	25.6.1969	29	Managua (NC) CA
102	Ch. HERRERA Annibale	Urrea (CO)	6.3.1942	11.3.1969	27	Puerto Ayacucho (VZ)Vz
103	Sac. HEYDER Paolo	Berlin-Neukölln (D)	28.6.1916	19.5.1969	52	Berlin (D) Kó
104	Sac. LEONCIO Carlo (Silva)	Recife (BR)	6.12.1887	21.7.1969	81	Lorena (BR) SP
105	Coad. LLANOS Froilán	Portezuelos (RCH)	12.7.1903	9.8.1969	66	Macul, Santiago (CH) Cl
106	Sac. MANUNTA Pietro	Bolorana (I)	14.11.1936	21.6.1969	32	Formia (I) Cn
107	Mons. MARIANAYAGAM David	Valambury (ID)	15.1.1905	16.7.1969	64	Kumbakomam (ID) Mr
108	Coad. MARTINEZ Giuseppe	Bagé (BR)	7.1.1915	23.4.1969	54	São Paulo (BR) PA
109	Coad. MAS Antonio	Civité (E)	29.6.1879	16.6.1969	89	Maturó (E) Bn

110	Sac.	MITTERMEIER Giovanni	Moosthenning (MC)	31.10.1924	14.4.1969	44	München (D)	Mü
111	Sac.	MONTERRAT Luigi	Salt (E)	15.1.1888	28.6.1969	81	Baracaldo (E)	Bi
112	Coad.	ORTIZ Agostino	Morelia (MEX)	11.1.1910	17.6.1969	59	México, D. F.	Me
113	Sac.	PECH Giorgio	Strehlen (D)	26.11.1900	9.2.1969	68	Montero (BO)	Bl
114	Ch.	PEREZ Sergio	León (MEX)	12.11.1943	15.2.1969	25	Goadalajara (MEX)	Gu
115	Sac.	PILLA Eugenio	Altivole (I)	28.2.1895	15.8.1969	74	Torino, Casa Gen.	On
116	Sac.	PIRES Giovanni	Pinho (P)	24.1.1912	29.4.1969	57	Vila do Conde (P)	Pt
117	Sac.	RODRIGUEZ Emanuele	Mosquera (CO)	25.8.1892	17.7.1969	76	Bogotá (CO)	Bg
118	Coad.	SANZ Francesco	Martín Muños(E)	9.3.1924	29.1.1969	44	Mataró (E)	Bn
119	Sac.	SAPPINO Paolo	Torino (I)	6.7.1905	13.4.1969	63	New York (USA)	NR
120	Sac.	SKREZYNA Giovanni	Katy (PL)	2.4.1904	20.5.1969	65	Arequipa (PE)	Pe
121	Coad.	TEMPIA Domenico	Crescentino (I)	9.8.1896	15.5.1969	72	Piosasco (I)	Ca
122	Sac.	TREU Albino	Cordoba (RA)	14.12.1930	6.6.1969	38	San Luis (RA)	Cr
123	Sac.	TUTTOLOMONDO Gerlando	Agrigento (I)	19.3.1889	13.7.1969	80	Caserta (I)	Cp

